

Auvergne-Rhône-Alpes

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

P. 4-5 : Le Comité U2B AuRA : pour un bâti vivant

P. 10 : Énergies renouvelables et biodiversité

P. 13 : Les galliformes de montagne





Hermine © Lionel Tassan

« Nous venons de passer deux années difficiles avec la crise sanitaire liée à la COVID 19.

En 2021, la vie associative de notre structure LPO AuRA a encore tourné au ralenti et les moments de rencontre conviviaux nous ont beaucoup manqué.

Pourtant, malgré cette situation, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a rempli pleinement ses missions : agir pour la nature et la biodiversité avec l'ensemble des citoyens afin d'assurer la sauvegarde des espèces sauvages et la préservation des habitats. Les adhérents, les bénévoles et les salariés ont fait bloc pour continuer le travail au quotidien.

Nous pouvons toutes et tous ensemble être fiers d'appartenir à une association militante et engagée au service de cette cause.

Je mise tout sur 2022, une année riche en observations, en émotions, en partages.

En 2022, tous les membres du conseil d'administration régional et des comités territoriaux seront renouvelés. C'est le moment de franchir le pas et de venir apporter son expérience, ses compétences, son engagement militant aux instances de gouvernance de la LPO AuRA.

L'AG de la LPO AuRA se tiendra le 2 juillet 2022 à Cibeins, dans l'Ain. Venez nombreux et nombreuses !

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2022.

Pour conclure, une citation de Robert Hainart : « Un jour viendra où l'on jugera notre société non à la manière dont elle a dominé la nature, mais à la part de sauvage qu'elle aura été capable de sauvegarder. »

*Marie-Paule de Thiersant,
Présidente de la LPO AuRA*

« Le début d'année est l'époque des bonnes résolutions, souvent bien vite oubliées.

Il en est pourtant certaines qui sont tenues jour après jour, année après année.

C'est ce qu'a fait la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, grâce à vous et avec vous : ne rien lâcher pour la défense de la biodiversité.

La richesse des actions, la capacité d'innovation, l'énergie des bénévoles et des salariés illustrées dans ce LPO Info sont la preuve que cette résolution-là, nous la tiendrons encore en 2022 !

*Sébastien Teyssier,
Directeur général de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes*

Sommaire

- 3 • La LPO AuRA militante
- 4 • Le temps fort de la LPO AuRA
- 6 • Les nouvelles des délégations territoriales
- 10 • Les groupes régionaux
- 11 • La vie du centre de soins
- 11 • Legs et donations
- 12 • Campagne de protection d'espèces

- 13 • Quel oiseau observer ?
- 13 • L'espèce du trimestre
- 14 • Activités des bénévoles
- 14 • L'EEDD en AuRA
- 15 • Conseils au jardin
- 15 • Zoom sur un Refuge LPO

⚡ COUP DE GUEULE

Un jeune aigle royal tué par plombs : la LPO porte plainte

Au printemps 2021, un couple d'aigles royaux installé depuis quelques années près du Mont Mézenc a entamé sa deuxième nichée. Afin de mieux connaître le domaine vital de ce couple, l'unique jeune a été bagué et équipé d'une balise GPS en juin.

Fin septembre, l'oiseau était immobile pendant plusieurs jours. Alertée par ce comportement inhabituel, la LPO s'est rendue sur place et a retrouvé le cadavre de ce jeune aigle royal.

Une radio, effectuée chez un vétérinaire ardéchois, a confirmé que l'oiseau était criblé de plombs, ce qui a provoqué sa mort.

La LPO dénonce cet acte illégal autant que scandaleux sur une espèce patrimoniale européenne, porte plainte et se constitue partie civile. Elle demande que lumière soit faite autour de cette destruction pour identifier et juger le ou les auteurs.



Radio de l'aigle royal © Clinique vétérinaire

Le braconnage des rapaces est une réalité qui perdure...

Trop souvent, la LPO découvre des rapaces victimes de braconnage : faucons pèlerins, milans royaux, gypaètes barbus, aigles royaux... Ces actions en justice sont trop peu couronnées de succès.

Tous les rapaces sont intégralement protégés en France. Leur destruction par tir ou empoisonnement est strictement interdite par la loi.

♥ COUP DE CŒUR

Le Conseil d'État suspend tous les piégeages traditionnels d'oiseaux sauvages

Le 15 octobre 2021, quatre arrêtés ministériels ont été publiés au Journal Officiel sur ordre d'Emmanuel Macron, autorisant le piégeage de 106 285 alouettes aux pantes (filets horizontaux) et matoles (cages tombantes) dans quatre départements du Sud-Ouest et de 1200 vanneaux huppés, 30 pluviers dorés, 5800 grives et merles à l'aide de filets rabattants ou de lacets à nœud couissant dans les Ardennes.

La LPO et One Voice ont immédiatement déposé des recours auprès du Conseil d'État pour demander leur suspension en urgence, en raison du mauvais état de conservation de certaines espèces visées et du caractère non sélectif des pièges.

Le 25 octobre 2021, le Conseil d'État a suspendu immédiatement ces arrêtés. Une grande et belle victoire pour la biodiversité.

Il faut désormais attendre le jugement sur le fond qui prendra plusieurs mois, mais cette décision permet de stopper immédiatement le massacre des oiseaux sauvages, dont de nombreux migrants.



Alouette des champs © Christian Aussaguel

Dans la région PACA, le Tribunal Administratif de Marseille a quant à lui suspendu deux arrêtés autorisant la chasse du tétras lyre dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Cela fait déjà trois fois que cette chasse est suspendue du fait du mauvais état de conservation de l'espèce dans le département...

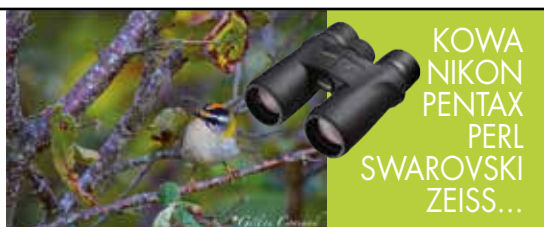
Des victoires éclatantes pour la LPO et les oiseaux en déclin.

TONDEUR
OPTIQUE - PHOTO - VIDÉO



Votre interlocuteur : M. Gilles CORSAND
contactornitho@optiquetondeur.com
Tél. 04 74 09 45 67 • www.optiquetondeur.com

- › TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
- › PHOTO NUMÉRIQUE & ARGENTIQUE
- › SPÉCIALISTE DIGISCOPIE





Le temps fort de la LPO AuRA

Le Comité U2B AuRA : pour un bâti vivant

L'urgence climatique et le déclin important de la biodiversité nous poussent plus que jamais à repenser le modèle « ville béton » en un nouveau modèle de « ville nature », où la biodiversité autrefois contrainte occuperait une place centrale.

LE CONTEXTE

L'intégration de la nature dans les villes est une clé importante car, au-delà du bien-être qu'elle apporte aux habitants, elle permet d'optimiser les services rendus par la nature, tout en préservant la biodiversité.

Grâce à une réflexion anticipée, les constructions, les rénovations et les espaces verts peuvent contribuer à maintenir et favoriser la présence de nombreuses espèces végétales et animales indigènes. Il suffit pour cela d'offrir une large diversité d'habitats et de ressources à la faune et à la flore, tout en maintenant des espaces attractifs et de qualité.

C'est pour ces raisons que la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a créé le « Comité Régional U2B AuRA ». Son objectif premier est d'instaurer un dialogue permanent sur les questions de biodiversité entre les différents acteurs, les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvre, pour recueillir et partager des retours d'expériences et créer une ville qui accueille le vivant dans toute sa diversité. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du Club U2B France.

Le terme U2B signifie Urbanisme, Bâti et Biodiversité. Il est régulièrement utilisé lors des rencontres entre le monde de la protection de l'environnement et celui du BTP : preuve que ces trois notions sont liées et qu'il est possible d'intégrer les enjeux de la biodiversité à tous les niveaux des projets.



Faucons crécerelles © Françoise Frossard

LE COMITÉ U2B AURA



Les objectifs de ce Comité Régional U2B sont multiples :

- maintenir et restaurer la biodiversité en milieu urbain, péri-urbain et rural,
- améliorer et innover l'accueil de la biodiversité dans les projets de rénovation et de construction,
- lutter contre l'artificialisation des sols,
- mobiliser les acteurs et créer des synergies,
- valoriser l'engagement des membres du Comité Régional en faveur de la biodiversité.

Le Comité Régional U2B souhaite également que son action favorise :

- l'environnement : préserver les ressources naturelles en utilisant des matériaux biosourcés ou géo-sourcés, pour une pratique pérenne et un retraitement sain, contribuer à la trame verte urbaine,
- les citoyens : contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et de travail des professionnels du bâtiment,
- l'économie locale : dynamiser l'économie d'un territoire par l'utilisation de matériaux en circuit court et la réutilisation des déchets.

Différents acteurs peuvent intégrer le Comité U2B, en apportant un soutien financier et/ou technique, leurs compétences et leur expérience : des acteurs techniques (architectes, paysagistes, urbanistes, fabricants et fournisseurs de matériaux (carriers...), bureaux d'études techniques, agences d'urbanisme...) des opérateurs (constructeurs, collectivités, bailleurs sociaux, artisans, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres des métiers et de l'Artisanat...), mais aussi des collectivités territoriales et les citoyens.

La participation de tous les contributeurs de ce comité permet dans un premier temps de croiser les regards en se rejoignant autour d'un objet commun et en échangeant les bonnes pratiques afin de concilier au mieux les problématiques du secteur du bâtiment et les enjeux environnementaux. En effet, le Comité Régional U2B permet de partager des retours d'expériences avec d'autres acteurs aux profils différents, agissant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais également sur tout le territoire avec le Club U2B France. Aussi, les connaissances de chacun permettent au Comité Régional U2B d'intégrer en amont les questions de la biodiversité en employant des procédés techniques éprouvés.



Maquette d'un éco-quartier

Dans un second temps, la participation au Comité U2B permet d'innover, de réfléchir ensemble et de partager les idées et les ressources pour avancer. Au sein du Comité Régional U2B, les contributeurs participent au développement de projets innovants en matière d'intégration de la biodiversité. Par les nombreuses synergies existantes au sein du Comité Régional U2B, les acteurs anticipent ainsi les futures évolutions de la société et les futures normes des écolabels de construction.

Enfin, le Comité U2B souhaite mobiliser ses contributeurs qui partagent les mêmes préoccupations vis-à-vis de la biodiversité. Pour cela, plusieurs événements régionaux seront organisés afin d'échanger sur les travaux en cours.

Aussi, des événements plus récurrents (au moins trois fois dans l'année) seront organisés sous la forme d'ateliers de travail. Différents sujets techniques seront présentés pendant ces « *workshop* » : les palettes végétales dans les projets d'aménagements, l'isolation et le coefficient thermique, le permis de construire, le phasage des travaux, les relations et suivis entre les acteurs du bâtiments...

Des outils de travail collaboratif seront également mis à disposition des contributeurs du Comité régional U2B et un site sera dédié aux actualités du Comité.

La création de ce projet a été possible grâce au soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

PROGRAMME 2021 - 2022

Le Comité régional U2B a officiellement été lancé le 21 octobre 2021 lors d'un événement qui a rassemblé à Lyon vingt personnes de dix structures différentes.

Cette soirée a permis de présenter la LPO et le Comité régional U2B aux entreprises et peut-être futurs contributeurs du Comité. À la sortie de cet événement, déjà quatre structures ont souhaité avoir plus d'informations pour peut-être s'engager dans la démarche.

Une fois le Comité constitué, deux événements annuels permettront d'échanger sur des thématiques précises. En 2022, la cohabitation avec la faune d'Auvergne-Rhône-Alpes (février) et le lien entre bâti et climat (octobre) seront abordés.

Merci à toutes les structures qui souhaitent déjà s'engager avec la LPO AuRA pour faire une place à la nature dans l'espace public et privé !

Anne Brunel, Clarisse Novel



Les nouvelles des délégations territoriales

Délégation territoriale Ain

Chantier dépollution à la Sabla

Fin 2020, la LPO AuRA devenait propriétaire des parcelles présentant des enjeux chauves-souris sur l'Espace Naturel Sensible de la Sabla, dans la commune de Béon (département de l'Ain).

Gestionnaire de l'ENS, la LPO AuRA rédigera le plan de gestion en 2022. D'ici là, nous avons défini deux objectifs prioritaires : assurer la sécurisation et la dépollution du site.

Ainsi, le 6 novembre 2021, neuf bénévoles ont effectué un chantier de dépollution. Ils ont évacué des tôles, trié des palettes et autres pièces de bois, maçonné et démonté un vieux plancher qui menaçait de s'effondrer, fait des tas pour préparer la future évacuation de ces matériaux vers la déchetterie...

D'autres chantiers seront nécessaires, mais les objectifs fixés pour cette journée ont été atteints. Un grand merci à Philippe, Marie-Jo, Domingo, Patrice, Paul, Loïc, Jérôme et Claire-Lise pour leur motivation, leur bonne humeur et leur efficacité !

Lucie Defernez



Chantier dépollution © LPO AuRA

Délégation territoriale Auvergne

Quand la nature s'invite en ville

Dans le cadre de C.Biodiv, l'Atlas de la biodiversité de la métropole clermontoise, la LPO de l'Auvergne a souhaité mêler art et biodiversité et s'est associée à Recycl'Art Auvergne pour mettre en place un projet commun : notre nature peinte sur les murs de nos villes !



Quand la nature s'invite en ville © LPO AuRA

Inspirante, la biodiversité s'invite dans nos espaces urbains grâce à des artistes talentueux qui réaliseront six fresques murales dans des villes de la métropole, entre 2021 et 2022. Ils mettront ainsi à l'honneur des espèces locales qui égaieront nos murs. L'objectif est de mettre en avant C.Biodiv et de sensibiliser à l'importance de laisser une place à la biodiversité dans nos milieux urbains.

Trois fresques ont pour l'instant été réalisées. Une hirondelle de fenêtre est située à Romagnat, peinte par Isaac Barreda. Les deux autres sont à Clermont-Ferrand, l'une représentant une pie-grièche grise peinte par Newi et l'autre est une œuvre à huit mains, en partenariat avec le projet WALK'TRIP, réalisée par Newi, Isaac Barreda, Tonraton et Recolorz. Elle représente une coccinelle, une effraie des clochers, un papillon et une fleur.

Pour en savoir plus : cbiodiv.org

Délégation territoriale Drôme-Ardèche

La LPO AuRA au salon international Tech&Bio

Le salon agricole international Tech&Bio se tenait cette année du 21 au 23 septembre à Bourg-lès-Valence.

Avec 375 exposants venant de 20 pays différents et 20 500 visiteurs au cours des trois jours, ce salon majeur vise à communiquer autour des techniques agricoles bio et alternatives.

Profitant de cette opportunité pour sensibiliser un public large d'agriculteurs et d'autres professionnels du secteur, la LPO AuRA a tenu un stand dans le pôle biodiversité.

Deux salariés, un volontaire en service civique et Catherine Giraud, présidente de la LPO délégation Isère, se sont relayés durant ces trois journées afin d'animer le stand et d'y accueillir les visiteurs.

Situé sur l'itinéraire du parcours biodiversité, le stand a vu passer plusieurs centaines de personnes, agriculteurs, scolaires et autres groupes. Les nichoirs, les affiches pédagogiques et les maquettes exposées sur place ont permis de sensibiliser les visiteurs au déclin de la biodiversité en milieu agricole et de leur donner des clés pour agir à leur échelle. Une trentaine de visiteurs ont ainsi donné leurs coordonnées afin de s'engager et être accompagnés dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Dorian Martzloff

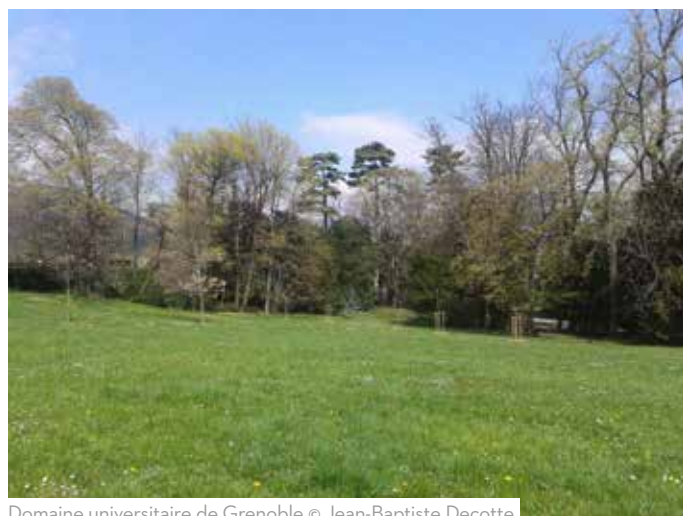


Tech&Bio © Cindie Arlaud

Délégation territoriale Isère

Les Refuges LPO à l'honneur

Lundi 4 octobre 2021, la LPO de l'Isère a organisé une journée spéciale « Refuges LPO » et a convié les Refuges LPO collectivités, établissements et entreprises du département, soit 25 sites urbains, périurbains et naturels pour plus de 300 ha.



Domaine universitaire de Grenoble © Jean-Baptiste Decotte

Cette journée s'est déroulée à Seyssins, dans le Parc François-Mitterrand, Refuge LPO depuis 2012.

Une vingtaine de gestionnaires de refuges de 14 Refuges LPO étaient présents. Réunis pour la première fois, tous ont pu partager leurs retours d'expériences, les difficultés et les leviers rencontrés, mais ont aussi abordé des sujets plus techniques.

Après une visite du Refuge LPO de Seyssins (mare, haie morte, boisement, prairie en fauche tardive, nichoirs et lisière en libre évolution), la gestion des prairies et l'Indice de qualité écologique (qui permet d'avoir une vision globale de l'état écologique d'un site du point de vue de sa fonctionnalité, de sa diversité et de sa patrimonialité) ont été présentés.

La journée s'est achevée par des questions sur les financements à disposition des structures souhaitant s'engager dans une démarche de préservation concrète de la biodiversité sur leur territoire et par l'inauguration de la mare du Parc François-Mitterrand.

Au vu des retours positifs de cette journée, une seconde édition sera proposée en 2022.

Clarisse Novel

Délégation territoriale Loire

Éducation à l'environnement : un projet de la LPO de la Loire labellisé ATE

Ce label « Aires Terrestres Éducatives » est attribué par l'Office français de la biodiversité (OFB) à des projets pédagogiques participatifs, comme celui mené par la LPO avec une école de Saint-Étienne.

Depuis 3 ans, la LPO de la Loire travaille avec l'école Rosa Parks de Saint-Étienne sur un projet d'éducation à l'environnement ATE (Aires Terrestres Éducatives), mis en place par l'Office français de la biodiversité.

Ce projet a été l'un des premiers labellisés ATE dans la région. Quatre classes de CM1/CM2 y participent et sept animations par classe ont déjà vu le jour. Six ont eu lieu sur un terrain proche de l'école, la septième à la Réserve Naturelle des Condamines, espace des Gorges de la Loire riche en biodiversité.

Les différentes sorties ont permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances des sites à travers des observations naturalistes, des inventaires de la flore et des enquêtes de fréquentation du site par le public. Tout au long de l'année scolaire, un bilan d'inventaires a été mené et a permis de valoriser le travail des élèves. Des panneaux ont ensuite été réalisés et exposés dans les couloirs de l'école.

Sur le plan pédagogique, à ces sorties d'animation nature bienvenues pour les enfants, s'ajoutent le perfectionnement de la lecture et de l'écriture, l'aptitude à la réalisation de panneaux signalétiques, ainsi que des notions de mathématiques. Ce projet se poursuit pour l'année scolaire 2021 - 2022.

Pour en savoir plus : ofb.gouv.fr/les-aires-terrestres-educatives, ou sur le site de la LPO de la Loire : loire.lpo.fr dans l'onglet « partager et sensibiliser ».

Suzanne Perrin



Préparation par les enfants d'un panneau pédagogique sur les traces d'animaux © Virginie François LPO

Délégation territoriale Rhône

La LPO AuRA est de retour au salon de l'escalade

Éric Hatesse, organisateur de l'événement, avait invité en 2019 la LPO au 1^{er} « Salon de l'escalade en France » organisé à Lyon.



Stand LPO au salon de l'escalade © Ghislaine Nortier

L'occasion d'aborder la cohabitation entre oiseaux et grimpeurs et de sensibiliser sur l'impact de l'escalade en site naturel.

La LPO prenait le risque d'être considérée par le public comme un obstacle à leur activité, mais les enjeux pour la biodiversité l'ont incitée à accepter cette proposition. L'expérience a été une réussite et la LPO a de nouveau été présente en 2021.

La problématique étant régionale, la LPO AuRA a participé activement à la réalisation de ce stand : prêt et installation de l'exposition « Biodiv'sports » et présence d'un bénévole de la LPO de l'Isère.

Les échanges ont été très constructifs avec plus de 200 personnes (exposants et visiteurs), dont beaucoup sont repartis avec des documents mentionnant la biodiversité sur les lieux d'activités sportives en plein air et les précautions à prendre. Un jeu sous forme de questionnaire, créé par les organisateurs du salon, a permis aux enfants de découvrir la période de nidification du vautour fauve.

Cette expérience incite à aller davantage à la rencontre des publics éloignés de l'activité de la LPO.

Ghislaine Nortier

Délégation territoriale Savoie

Le marais des Lagneux : un nouveau site à découvrir

La commune de Yenne s'est engagée depuis plus de 30 ans dans un projet de restauration d'un des plus grands marais de l'Avant-pays.

Les élus ont choisi le CEN Savoie pour mener à bien les travaux nécessaires.

Avant les travaux, la plupart des milieux naturels du site avaient atteint un stade de forte dégradation et le site n'hébergeait plus qu'une faible diversité d'habitats et d'espèces, à l'exception de ses peuplements forestiers.

Le projet consistait à créer plusieurs types d'écosystèmes aquatiques ou humides auparavant absents du site : un étang présentant une diversité importante de profondeurs d'eau et de végétations, une roselière aquatique, des platiers temporairement en eau, un ruisseau sinueux à lit peu profond et des prairies humides. Les îlots forestiers les plus âgés ont été conservés et les foyers de renouée du jupon ont été éradiqués. Pour donner suite à ces travaux terminés en 2018, les équipements d'accueil du public (observatoire, chemin d'accès PMR...) sont actuellement mis en place.

La LPO s'est investie dans un groupe de travail avec pour but une approche pédagogique et protectrice de la faune et de la flore, permettant à la population d'observer les nouvelles richesses naturalistes.

Dominique Secondi



Ragondin au Marais des Lagneux © Dominique Secondi

Délégation territoriale Haute-Savoie

Défilé de l'Écluse : une nouvelle saison de migration se termine

Chaque année, du 18 juillet au 18 novembre, deux spotteurs de la LPO AuRA se relaient sur le site de migration du Défilé de l'Écluse (Chevrier, Haute-Savoie) pour compter les oiseaux migrateurs en route vers leurs quartiers d'hiver.



Milan royal © Jean Bisetti

À l'heure où vous lisez ces lignes, la saison de suivi de la migration au Défilé de l'Écluse est terminée. Mais à l'écriture de cet article, il nous reste encore trois jours à scruter le ciel...

S'il est donc encore un peu trop tôt pour donner des chiffres définitifs, nous pouvons d'ores et déjà assurer que cette saison a été exceptionnelle pour le passage des oiseaux migrateurs.

Plusieurs records ont été battus* : 1891 geais des chênes, 4388 cigognes blanches, 17 659 milans royaux et 16 418 milans noirs sont déjà passés au-dessus des observateurs... En tout, 59 993 rapaces ont été observés pour le moment.

Le record du nombre de rapaces comptés est actuellement détenu par l'année 2012, avec 63 049 individus. Il paraît difficile de faire mieux sur les quelques jours restant, d'autant que la météo annoncée brumeuse risque de retarder les oiseaux... 2021 sera cependant la deuxième année de suivi à voir plus de 60 000 rapaces passer sur le spot et monte donc sur le podium : médaille d'argent !

**chiffres au 15 novembre 2021*

Séverine Michaud



Les groupes régionaux

Groupe Énergies renouvelables

Énergies renouvelables et biodiversité

Il n'aura échappé à personne que les énergies renouvelables sont placées au centre des préoccupations de notre société.



Éoliennes © Louis Granier

L'éolien, le solaire, l'hydraulique, la biomasse (méthanisation, bois énergie), la géothermie, sont autant de solutions qui impactent la biodiversité.

Sollicitée de toutes parts, la LPO AuRA se devait de se pencher sur le problème. C'est pour y faire face qu'un groupe de travail régional a été créé.

En effet, comment répondre à l'ensemble des protagonistes sans définir une position régionale précisant les limites de nos actions ?

Une présentation a été réalisée lors de l'Assemblée générale de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes le 20 juin 2021. Vous pouvez la retrouver en suivant ce lien : cutt.ly/PTmeXza

Louis Granier

Groupe Forêt

Préserver les forêts sauvages

Préserver des forêts sauvages, où la faune et les espèces qui la caractérisent peuvent s'épanouir, est un enjeu prioritaire pour protéger la biodiversité.

La LPO AuRA, consciente de cet enjeu, a constitué un « Groupe Forêt » qui se structure actuellement. La thématique est vaste, les besoins nombreux et le milieu forestier le mérite !

L'une des actions en cours est la mise en place d'échanges avec l'Office National des Forêts sur la meilleure façon de transmettre les connaissances et les enjeux connus de la LPO, afin que l'ONF, dans ses actions quotidiennes, prenne en compte la protection des espèces et que les gestionnaires forestiers en général adaptent leurs pratiques de gestion et les interventions sylvicoles aux espèces à enjeux présentes.

Baptiste Doutau



Bois mort debout et au sol, nécessaires au cycle de vie de nombreuses espèces © Nicolas Degramont

Groupes Jeunes

Nouveau !

Une vidéo de promotion des Groupes Jeunes LPO

Sortie à l'automne dernier, cette vidéo a pour objectif d'étoffer les Groupes Jeunes actuels et d'en créer de nouveaux.

Réalisée par Marie Lathuilière, de la LPO de l'Auvergne, elle a été financée par la LPO France* et par le Ministère de la Transition écologique. Elle est donc à destination de tout le réseau LPO !

Merci aux Groupes Jeunes Auvergne, Charente-Maritime, Vendée, Haute-Savoie, Anjou et Aveyron pour leur participation tout au long du projet. Merci également à Clémentine et Guillaume pour leurs superbes vidéos de faune sauvage.

Prochainement, quatre vidéos bonus sous forme de mini-interviews seront diffusées : restez aux aguets !

Rendez-vous sur www.lpo.fr/groupes-jeunes



Marie Lathuilière

* via le Fonds d'Investissement pour la Vie Associative (FIVA)



La vie du centre de soins

Redynamiser les populations d'effraies

Si permettre aux oiseaux recueillis de retourner à la vie sauvage est la raison d'être du Centre, ce dernier peut également participer à des projets de réintroduction ou de sauvegarde afin de dynamiser des populations d'espèces en déclin.



Effraie des clochers © LPO AuRA

Ainsi, afin de recréer des noyaux de population d'effraie des clochers, nous avons essayé, avec les bénévoles de Riom, de relâcher des individus dans des secteurs équipés de nichoirs selon la méthode dite « *hard release* » : les jeunes oiseaux sont amenés sur site puis relâchés.

Or, si cette technique s'avère efficace sur certaines espèces de rapaces comme la chevêche d'Athéna ou encore le faucon crécerelle, il reste à démontrer qu'elle le soit également pour l'effraie des clochers. Malheureusement, au cours des années suivantes, aucun des nichoirs n'a été occupé.

Il y a environ deux ans, nous avons repris le projet avec les bénévoles de Romagnat en changeant de méthode par une seconde, appelée « *soft release* ». Elle consiste à ce que le jeune poussin soit maintenu dans un nichoir afin qu'il puisse s'imprégner de son environnement jusqu'à ce qu'il devienne apte à voler. Le nichoir est alors ouvert et nous continuons temporairement d'alimenter l'oiseau jusqu'à ce qu'il soit capable de chasser.

Douze poussins ont été relâchés ainsi. Nous espérons qu'ils nicheront à proximité du site de relâcher.

Affaire à suivre !

Adrien Corsi

CSOS LPO AuRA
(63 - 43 - 03 - 15)
06 46 62 36 89
cds.auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Ermus
(74)
04 50 68 42 10
asso.ermus@gmail.com

Le Tétraz Libre
(73 - 74 - 01)
07 83 80 05 46
csfs.pays.de.savoie@gmail.com
csfs-paysdesavoie.org

Le Tichodrome
(38 - 01)
04 57 13 69 47
letichodrome38@gmail.com
le-tichodrome.fr

L'Hirondelle
(69 - 42 - 07 - 26 - 01)
04 74 05 78 85
contact@hirondelle.ovh
hirondelle.ovh

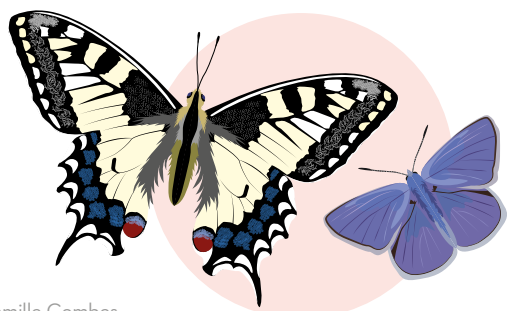
Panses-Bêtes
(63 - 43 - 03 - 15)
04 73 27 06 09
pansebetes@gmail.com
pansebetes.fr



Legs et donations

Agir pour préserver durablement la nature : le legs, un geste pour demain

Vous souhaitez léguer à la LPO et que votre générosité bénéficie spécifiquement à des actions locales mises en œuvre par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes sur votre territoire ?



© Camille Combes

Léguiez à la LPO France, pour que les deux tiers de votre legs ne soient pas reversés au fisc !

En effet, la LPO France, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir tout legs en totale exonération des frais de succession, alors que la LPO AuRA, association d'intérêt général, aurait à acquitter des droits de 60 % de la valeur du legs.

Indiquez dans votre testament : je lègue à la LPO, association reconnue d'utilité publique dont le siège social se situe 8, rue du Docteur Pujos, CS 90263, 17305 ROCHEFORT CEDEX.

Précisez aussi : « je veux que mon legs bénéficie à des actions mises en œuvre en Auvergne-Rhône-Alpes, par la LPO AuRA ». Respectant votre volonté, la LPO France en délèguera les moyens à la LPO AuRA et votre geste généreux profitera à 100 % à la préservation de la nature.

Jean Deschâtres, administrateur « référent legs »
LPO AuRA : 06 78 33 29 59 - legs.aura@lpo.fr

Jean Deschâtres



Campagne de protection d'espèces

À nos anoures !*

* et Urodèles

Depuis près d'une vingtaine d'années sur la commune de Saint-Savin, dans le nord Isère, quatre sites font l'objet de suivis faunistiques plus spécifiquement dédiés aux amphibiens.

Lo Parvi, l'APIE, la LPO de l'Isère et le CEN Isère ont contribué à faire reconnaître les enjeux présents sur ces sites. Depuis lors, les sites ont été classés en Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département de l'Isère, notamment pour leur patrimoine herpétologique (population de cistude également présente). Il s'agit de quatre lacs en enfilade : le lac Clair, le lac Jublet, le lac Mort et le lac Gris, connus pour héberger des cortèges d'amphibiens particulièrement intéressants (triton crêté, rainette verte, pélodyte ponctué, crapaud calamite...) et une flore remarquable liée à ces zones temporaires. Le lac Clair est en réalité un grand lac temporaire, connecté au lac Jublet. Le lac Gris et le lac Mort sont des mares temporaires, le dernier tenant son nom du fait de sa mise en eau plus rare et aléatoire.



Lac Clair, pose de la première double traversée (une aller et une retour) © Jean-Luc Grossi



Jeune triton crêté quittant la mare après métamorphose © Jean-Luc Grossi

Dans le cadre du Contrat Unique du Bassin de la Bourbre, la commune de Saint-Savin et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) ont porté deux actions visant à résorber deux sites d'écrasement d'amphibiens patrimoniaux.

Les travaux ont été engagés cet automne : le lac Gris est aujourd'hui équipé d'un passage à petite faune et les travaux sont en cours sur le lac Clair.

Ce travail est piloté par un consortium de trois bureaux d'études (Ecosphère, Etec et Econat), faisant intervenir notamment Guy Berthou, spécialiste suisse de ces problèmes de rupture de corridor chez les amphibiens. C'est donc tout « naturellement » que le procédé retenu pour mettre en place les traversées sous la chaussée est constitué de deux tunnels (un pour l'aller, un second pour le retour), avec des dispositifs de canalisations « piège », à l'inverse du système développé par les allemands qui utilisent des structures guides vers des traversées plus importantes en diamètre, mais fonctionnant dans les deux sens (aller et retour).

Grace à la mobilisation de tous, les migrations nuptiales seront sécurisées pour la prochaine saison ! Il ne reste plus qu'à espérer un printemps pluvieux pour avoir une bonne saison de reproduction et la naissance de très nombreux jeunes qui viendront dynamiser les populations d'amphibiens du secteur.

Jean-Luc Grossi, coordinateur du GHRA



Quel oiseau observer ?

Les galliformes de montagne

Connaissez-vous les 4 Fantastiques ? Espèces rares et discrètes, elles ne sont pas faciles à observer.



1 • Le tétras lyre vit dans les forêts de montagne avec conifères, clairières et tourbières jusqu'à 2300 mètres d'altitude. Il est très reconnaissable par les plumes recourbées de la queue du mâle qui forment une lyre.

2 • La perdrix bartavelle niche dans les versants pierreux, au-dessus de la limite de arbres, de 1400 à 2000 mètres d'altitude. Sa bavette blanche permet de la reconnaître parmi d'autres perdrix.

3 • La gélinotte des bois s'observe dans les forêts de montagne jusqu'à 1900 mètres d'altitude. Furtive et habile entre les arbres, elle est très discrète.

4 • Le lagopède alpin vit jusqu'à 3000 mètres d'altitude dans des terrains de pierre à la végétation rare. Ses pattes plumées lui permettent de courir vite sur la neige et son plumage change selon les saisons.

Le point commun de ces espèces emblématiques est d'être toutes menacées par l'artificialisation et la destruction de leurs habitats, à l'instar des stations de ski qui étendent leurs domaines en dépit du réchauffement climatique déjà à l'œuvre. Les pratiques sportives hivernales impactent fortement les zones d'hivernage du tétras lyre.

Il est donc essentiel d'être vigilant lors des sorties en montagne pour limiter le dérangement de ces espèces fragiles.

Serge Risser, Clarisse Novel



L'espèce du trimestre

La LPO de l'Ain a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouvel habitant en Dombes

La talève sultane, bien reconnaissable avec son plumage bleu métallisé et son bec rouge, est une espèce rare et protégée.

Après avoir disparu pendant une très longue période, elle est réapparue en France dans les années 90 dans les phragmitaies des étangs de Camargue et du Roussillon, en provenance d'Espagne et du Portugal. Elle s'est installée dans les roselières des étangs de la Dombes, site occupé par l'espèce la plus septentrional d'Europe. Environ 70 adultes ont produit une dizaine de familles, avec des éclosions souvent remarquablement tardives. Le réchauffement climatique pourrait expliquer cette progression vers le nord via la vallée du Rhône. Toutefois, les conditions climatiques hivernales (gel des étangs, raréfaction des ressources alimentaires...) risquent d'annihiler cette installation, comme ce fut le cas en Camargue en 2012. Cette bonne nouvelle ne doit pas faire oublier que la biodiversité a décliné en Auvergne-Rhône-Alpes comme partout, les populations d'oiseaux communs ayant diminué en moyenne de 15 % entre 2002 et 2021.

Alain Bernard, Gislaine Nortier



Talève sultane © Pierre Crouzier



Activités des bénévoles

Cinquante ans de comptages Wetlands

La coordination des dénombrements hivernaux a débuté en France en 1967 pour les anatidés et foulques. 50 ans après, tous les oiseaux d'eau (plus de 150 espèces) sont concernés : limicoles, grèbes, cormorans, ardéidés, laridés...

Depuis 1987, la LPO coordonne ces comptages assurés sur plus de 1500 sites français par près de 1000 personnes. Le pilotage international est assuré par Wetlands International. En Auvergne-Rhône-Alpes, des coordinateurs locaux LPO animent ce comptage qui mobilise plus de 200 bénévoles en Dombes, Forez, vallée du Rhône et sur les grands lacs alpins (Léman, Annecy, Bourget).

Les synthèses annuelles montrent l'importance internationale de nombreux sites français pour l'hivernage des espèces : au moins 25 sites atteignent les seuils numériques définis par la convention de Ramsar qui qualifie l'importance internationale des zones humides. Près de 35 sites français hébergent plus de 20 000 oiseaux d'eau chaque hiver.

L'analyse des données collectées depuis plus de 50 ans a permis d'estimer les tailles des populations hivernant en France et d'évaluer leurs tendances, afin de faire évoluer le statut des espèces et de désigner les sites à protéger.



Harle bièvre © Alain Gagne

Le comptage 2022 aura lieu les 15 et 16 janvier. Pour participer, contactez votre LPO locale. Bon comptage !

Patrick Balluet



L'EEDD En AuRA

Les super-héros de l'animation !

Attention, ils arrivent ! Des trottoirs des villes au sommet des montagnes, un groupe de super-héros ordinaires s'est ligué pour faire face au déclin de la biodiversité.

Leur mission : nous emmener à la découverte de la nature et révéler les super-pouvoirs qui sommeillent en nous ! Les animatrices et animateurs du pôle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ont décidé de créer une série de courtes vidéos thématiques pour faire découvrir la nature et les bons gestes pour la protéger, susciter l'envie de partir observer la biodiversité de proximité et donner des clés pour agir. Les épisodes auront pour but de mettre en lumière l'existence et la biologie d'une espèce ou d'un taxon, de chasser les idées reçues, de s'émerveiller des prouesses de la nature et de découvrir des moyens d'action.

Les épisodes auront pour thème : la nature en hiver, trame noire et pollution lumineuse, les noms bizarres et les hirondelles ! L'utilisation de ces vidéos ? Lors d'un événement, en intervention scolaire et grand public et pourquoi pas une minute nature télévisée ! Restez à l'écoute, ils arriveront peut-être bientôt chez vous...

Anne Brunel





Conseils au jardin

Le nettoyage des nichoirs

Voici venu le moment de vérifier et nettoyer les nichoirs qui ont accueilli pendant la belle saison mésanges, rougegorges, grimpereaux...

Cette mesure, outre l'aspect hygiène et propreté pour les prochains occupants, permet de faire une estimation du taux de réussite des nichoirs du refuge : types de nichoirs occupés ou pas, œufs ou cadavres restant éventuellement dans le nid, en tenant compte de la prédation au moment de l'envol des jeunes. Un taux de réussite estimé d'une année sur l'autre pourra ainsi être établi.

D'autre part, ces nichoirs pourront souvent servir d'abris pendant les nuits d'hiver.

Si les nichoirs sont posés sur des arbres, ce qui est souvent le cas, veillez à ce que les liens et les fixations sur les arbres ne les blessent pas. Pour une petite toilette finale de l'intérieur du nichoir, de l'eau savonneuse suffit. Surtout pas de produits toxiques, ni de détergent odorant.

Si vous n'avez pas encore de nichoirs chez vous, c'est le moment d'en poser un ou plusieurs suivant la surface de votre espace, en prévision de la nidification 2022. Tous les conseils de fabrication, d'achat et de pose auprès de votre LPO locale !



Mésange bleue © François Novel

N'oubliez pas, les 29 et 30 janvier aura lieu le comptage national des oiseaux des jardins !
Rendez-vous sur oiseauxdesjardins.fr

Gérard Capelli



Zoom sur un Refuge LPO

Monnetier-Mornex, première ville de France classée Refuge LPO

Depuis 100 ans, le programme des Refuges LPO se développe sur tout le territoire national, permettant à de nombreuses collectivités, entreprises et particuliers d'intégrer la protection de la biodiversité dans la gestion de la nature. La Haute-Savoie ne fait pas exception à la prise de conscience générale car, à l'été 2020, une commune a approché la LPO de la Haute-Savoie avec un projet qui n'avait jamais été tenté dans le cadre du programme des Refuges LPO.

La commune de Monnetier-Mornex avait pour ambition de créer un Refuge à l'échelle de la commune, au sein duquel l'entièreté du territoire communal serait gérée dans le respect de la biodiversité et dans une logique de développement durable. Ce projet particulièrement ambitieux a pu être mené à bien suite à un long travail de concertation avec les différents acteurs locaux, grâce notamment à la motivation sans faille des agents communaux et de la commission environnement de l'équipe municipale. C'est particulièrement la montagne du Petit Salève, entièrement communale, qui devient un espace forestier de plus de 200 ha dédié à la préservation de la

biodiversité ! Rappelons que seuls les terrains communaux sont classés en Refuge LPO et que les terrains privés ne peuvent être contraints de rejoindre le réseau des Refuges.

Nicolas Degramont



© Nicolas Degramont



LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social

Maison de l'environnement • 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance

100 rue des Fougères 69009 Lyon • 04 37 61 05 06

auvergne-rhone-alpes@lpo.fr • auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Délégation Ain

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

Délégation Auvergne

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Délégation Drôme-Ardèche

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
drome@lpo.fr
lpo-drome.fr

Délégation Haute-Savoie

46 route de la fruitière
74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr
haute-savoie.lpo.fr

Délégation Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
isere@lpo.fr
isere.lpo.fr

Délégation Loire

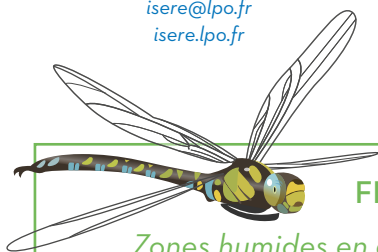
Maison de la nature,
11 rue René Cassin
42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr
loire.lpo.fr

Délégation Rhône

100 rue des Fougères
69009 Lyon
rhone@lpo.fr
lpo-rhone.fr

Délégation Savoie

Les Pervenches,
197 rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr
savoie.lpo.fr



FINANCEMENT PARTICIPATIF

Zones humides en danger : protégeons ces joyaux de biodiversité !

Les zones humides sont des éléments essentiels de notre écosystème. Véritables spots de biodiversité, elles accueillent un cortège d'espèces liées les unes aux autres : plantes aquatiques, insectes, mollusques, libellules, amphibiens, oiseaux, mammifères...

En 60 ans, on estime avoir perdu plus de 50 % de la surface des zones humides en France : assèchement, pollution, remblais... Et la situation perdure encore aujourd'hui.

- 100 % des espèces d'amphibiens dépendent des zones humides.
- 50 % des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides.
- 30 % des plantes protégées dépendent des zones humides.

C'est pourquoi la LPO a décidé d'agir en créant des mares et en restaurant des zones humides. Un projet phare est aujourd'hui en cours : la remise en eau d'une zone humide de 17 hectares dans le Nord Isère, l'étang du Grand Albert, qui permettra d'accueillir des centaines d'espèces protégées.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien ces projets !



OBJECTIF :
30 000 € !

- Remettre en eau une zone humide de 17 hectares
- Créer ou restaurer des mares sur tout le territoire
- Accueillir des centaines d'espèces protégées

Rendez-vous sur
HelloAsso :
<http://url.me/Z4zhv>



Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaires de rédaction : Ghislaine Nortier, Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne
ISSN 2802-7256 - Janvier 2022



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SATORIZ *le bio pour tous !*

www.satoriz.fr

Retour sur la saison d'animation estivale de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier

Implantée à quelques kilomètres de Moulins, la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (RNNVA) s'étend sur neuf communes, couvrant ainsi 1450 hectares.

Elle protège les deux rives de l'Allier sur une vingtaine de kilomètres de long. Depuis sa création en 1994, elle est conjointement gérée par la LPO AuRA et l'ONF. Cette année 2021, le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique a débloqué un financement via les différentes DREAL pour valoriser les Réserves Naturelles Nationales de France. La DREAL AuRA a donc permis à la RNNVA via la LPO AuRA de recruter deux salariées animatrices en CDD, Floreen DAUNAS et Margot THARAN, pour animer la saison estivale 2021 sous la coordination de Jonathan DUPRIX, chargé de mission animation et en charge de la rédaction du projet pédagogique de la Réserve.



Accueil posté © LPO AuRA

Ce programme d'animation de la saison estivale 2021 était varié et visait plusieurs types de public : visites guidées, ateliers familles, accueils postés, balades crépusculaires, maraudages pédagogiques à pied et en canoë et ré-ouverture de l'espace muséographique de l'Espace Nature du val d'Allier à Moulins. Malgré une année compliquée en terme de gestion des animations, que cela soit du point de vue du contexte sanitaire mais aussi d'un été aux conditions météorologiques mitigées, ces missions ont offert la possibilité de pouvoir tester dans la Réserve les conditions et modalités d'accueil et de sensibilisation du public local et touristique ainsi que de déterminer si des actions similaires peuvent être renouvelées au cours de ces prochaines années en fonction de l'intérêt et de la participation du public et des partenaires. En effet, le souhait de la LPO serait de pouvoir pérenniser ce type de projet si le ministère de l'environnement et de la transition écologique pérennise ces financements aux Réserves Naturelles Nationales. Le retour du public (principalement local) montre un réel intérêt et une réelle demande pour une plus grande offre d'animations nature sur la Réserve.



Atelier Famille © LPO AuRA

Afin de formaliser et d'optimiser les actions de sensibilisation sur la Réserve, un document cadre a également été rédigé : le projet pédagogique de la Réserve. Il définira, les orientations pédagogiques de la Réserve que cela soit en termes d'approches pédagogiques, de publics cibles, de zones d'accueil cibles et de thématiques à décliner sous formes d'outils, ce qui devrait être un atout pour la réalisation des possibles prochaines saisons d'animations de la Réserve.

Jonathan Duprix



Sortie crépusculaire © LPO AuRA

La LPO et les mesures compensatoires de l'autoroute A79

Dans l'Allier, la RCEA est actuellement en travaux pour une mise aux normes autoroutières. Dans le cadre de ce projet les aménagements génèrent un impact sur l'environnement.

ALIAE, qui a été désigné concessionnaire de l'autoroute par l'État, se doit de mettre en place des mesures compensatoires sur les espèces et habitats impactés par les travaux. Parmi les habitats dégradés, on retrouve des zones humides, des boisements ou des milieux bocagers. La pie-grièche écorcheur, la cistude d'Europe, le cuivré des marais par exemple sont des espèces sur lesquelles une compensation a été définie pour ce projet.

Le travail de la LPO

La LPO DT Auvergne a été choisie par ALIAE début 2021 pour devenir gestionnaire de 14 des sites (représentants près de 400 ha) en mesures compensatoires. Le rôle de la LPO est tout d'abord de rédiger des plans de gestion pour les 5 années à venir sur ces sites. Ces plans de gestion comprennent notamment l'ensemble des travaux qui seront réalisés afin de restaurer des habitats sur les sites choisis. Pour donner quelques exemples des chantiers qui vont être mis en place, nous aurons la conversion de cultures de céréales en prairies, la plantation de haies (47 km au total tout de même), le creusement de mares, la restauration de cours d'eau, etc.



Agrion de Mercure © Simon Milliet



Cistudes d'Europe sur le site de Beaulon © Simon Milliet

De plus, ALIAE a une obligation de mettre en place des suivis naturalistes sur les sites. La LPO a de ce fait réalisé en 2021 l'état initial de la biodiversité sur ses sites et de nombreux suivis seront encore effectués les années à venir. Les salariés de la LPO à Moulins font, par exemple, des suivis sur la qualité des boisements, sur l'avifaune nicheuse ou sur des espèces en particulier comme le crapaud calamite, l'agrimon de Mercure ou le castor d'Europe.

La LPO accompagne également d'autres associations comme Symbiose Allier et la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Allier sur la gestion de leurs sites en mesures compensatoires.

Les enjeux

Il s'agit ici d'un projet autoroutier très important avec un impact non négligeable sur les écosystèmes. La compensation environnementale permet tout de même de protéger l'environnement sur une zone en contrepartie des dégâts créés par les travaux. Dans le cadre de la RCEA, sur les sites choisis la biodiversité sera protégée et améliorée pendant au moins 48 ans, le temps de la concession d'ALIAE. La LPO a donc un rôle important à jouer afin que ces mesures soient les plus bénéfiques possibles pour la nature.

Simon Milliet



Etang du site de Beaulon © LPO AuRA

50 ans d'engagement pour la biodiversité !

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale Auvergne a eu 50 ans en 2021.

50 ans d'actions de protection de la biodiversité, de gestion de sites naturels et de sensibilisation à l'environnement. 50 ans durant lesquels des hommes et des femmes, salarié(e)s et bénévoles, se sont investis sur le territoire auvergnat pour mener des projets et actions variés en faveur de l'environnement. Pour célébrer ces 50 années d'engagement pour la préservation de la biodiversité, une semaine d'animations diverses, ponctuée de 3 temps forts, aura lieu du 14 au 22 mai 2022. Programme complet à venir.



Magali Germain

Quand, comment et pourquoi arrêter le nourrissage au printemps ?



Rougequeue noir © Jean-François Carrias

Lorsque le sol est gelé ou recouvert de neige, les oiseaux peinent à trouver de la nourriture. Leur mettre à disposition graines et fruits à cette période est donc une aide non négligeable pour leur survie.

Mais lors du redoux, quand ils commencent à établir leur territoire, débutent la construction de leur nid ou de recherche d'une cavité pour nicher, la mise à disposition de nourriture n'est plus nécessaire, la nature fournissant suffisamment d'aliments « de saison » à l'avifaune, y compris dans les villes. Ainsi, nous vous conseillons d'arrêter progressivement, durant 7 à 10 jours, le nourrissage et de nettoyer et désinfecter avec des produits naturels votre mangeoire avant de la ranger pour la prochaine période de gel.

Cet arrêt est important car les lipides des graines ou des boules de graisse ne sont pas adaptés aux futurs poussins qui doivent être nourris exclusivement de protéines, et de nombreuses espèces deviennent ainsi insectivores. D'autre part, la dépendance à un lieu précis de nourrissage doit cesser pour inciter les oiseaux à chercher par eux-mêmes la nourriture la plus adéquate à leur biologie. En outre, un nourrissage permanent favorise le risque de transmission de maladies, augmente les taux de prédation, engendre des perturbations physiologiques et peut altérer la composition de la communauté aviaire.

En revanche, vous pouvez préserver ou restaurer leurs ressources alimentaires, et ainsi continuer à les « nourrir », en favorisant la présence des insectes par de petits aménagements au jardin (compost, tas de bois ou de feuilles mortes, bois mort, fleurs sauvages et hautes herbes, gîtes à insectes, ...) et en jardinant écologique. Nos conseils sur refuges.lpo.fr.



Troglodyte mignon © Martin Yvan

Magali Germain

Une nouvelle espèce nicheuse en Auvergne : l'élanion blanc (*Elanus caeruleus*)

L'élanion blanc est dans une dynamique d'expansion en France.

Originaire d'Afrique du nord et d'Espagne, l'espèce s'est installée pour la première fois en 1983 puis a établi une petite population dans les années 1990 dans le bassin de l'Adour en Aquitaine avant d'étendre son aire de répartition à partir des années 2000. Au début des années 2010, l'espèce se lance à la conquête du territoire national.

L'élanion fréquente les paysages ouverts de cultures, de prairies parsemées de haies, bosquets et arbres isolés et consomme principalement des micromammifères.

Son comportement est assez erratique et il peut se déplacer sur de longues distances. Les comportements reproducteurs peuvent commencer dès février et se poursuivre jusqu'en octobre. Le nid est construit sur la branche d'un arbre dont la hauteur peut être très variable. 3 à 5 œufs sont pondus, couvés principalement par la femelle, ravitaillée par le mâle. Plusieurs pontes peuvent être entreprises successivement.



Élanion Blanc © Romain Riols

Des observations d'oiseaux isolés en période de reproduction sont constatées en Auvergne depuis 2017. En 2020, le nombre d'observations avait déjà augmenté avec 18 données, mais l'Auvergne reste une des rares régions françaises où l'espèce n'a encore jamais niché.

Cependant, cette année, entre janvier et mi-novembre, 384 données ont été enregistrées sur faune-auvergne.org ! De mars à octobre, 14 cas de reproduction certaine sont constatés !



Élanion blanc, nichée © Cyril Engelvin

Allier : 7 cas de reproduction. 2 nichées avec un minimum de 1 jeune volant, 2 nichées avec 2 jeunes volants et 3 nichées avec 4 jeunes volants.

Puy de Dôme : 3 cas de reproduction. Une reproduction en mars échoue. 1 nichée avec 3 jeunes et une nichée avec 4 jeunes volants.

Haute-Loire : 2 cas de reproduction. Une reproduction échoue. 1 nichée avec 5 jeunes à l'envol.

Cantal : 2 cas de reproduction. 2 échecs constatés, dont un avec des jeunes pratiquement volants.

La forte présence de campagnols cette saison a sans aucun doute favorisé l'installation de l'espèce en Auvergne. Une première analyse de pelotes de rejection atteste que sur 116 proies consommées, 109 étaient des campagnols des champs et 7 des campagnols souterrains.

En novembre 2021, des dortoirs sont observés dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, regroupant des adultes et des jeunes de l'année (max de 7 et 11 individus).

La prochaine saison nous permettra de suivre si l'installation de cette nouvelle espèce se confirme, cet oiseau étant plus habitué au climat doux que continental, comme c'est le cas en Auvergne.

Eurobirdwatch 2021

Barrage de Serves-sur-Rhône

Ce 2 octobre, la journée semblait bien engagée pour célébrer la migration postnuptiale en vallée du Rhône. Idéalement placés entre les barrages d'Arras-sur-Rhône et de Gervans, sur la propriété généreusement prêtée par la CNR, nous étions prêts de bon matin à accueillir les visiteurs, Jean-Christophe Cordara et moi-même.

Hélas, nous fûmes vite déçus tant par le nombre d'individus que par la météo qui se dégrada au point qu'à partir de midi, plus aucun oiseau ne daigna nous survoler, lorsque le vent se mit à fortement souffler. Malgré tout, la seule famille qui répondit à notre invitation put observer un magnifique balbuzard pêcheur.

Engagés jusqu'au bout, nous sommes encore restés un moment, ne nous décidant à quitter les lieux qu'en milieu d'après-midi, en pensant déjà à l'année prochaine...

Louis Granier



Eurobirdwatch à Serves-sur-Rhône © Louis Granier

Col de l'Escrinet

Nous avons été quelques-uns à monter au col de l'Escrinet, le matin du 2 octobre, pour y observer les oiseaux migrateurs. Avec une superbe météo (soleil et bon vent), nous étions au top ! Nous avons accueilli une quinzaine de visiteurs avec qui nous avons partagé quelques instants d'observation.

Les migrateurs n'étaient pas très nombreux, mais il y avait une belle diversité d'espèces. Nous avons observé étourneaux, tarins, chardonnerets, pinsons, gros-bec... Et des hirondelles rustiques et de fenêtres sont passées en petits groupes tout proches de nous : un régal !

Nous avons aussi vu six cormorans et une cinquantaine de pigeons ramiers. Plusieurs milans royaux sont passés, un busard des roseaux juvénile et un circaète Jean-le-Blanc, au loin, escortés par des éperviers et des faucons crécerelles.

Presque toute la journée, un faucon hobereau nous a offert un ballet aérien au-dessus de la colline de Suzon où il chassait. Pas en reste, les autres oiseaux locaux se sont eux aussi donné en spectacle : un faucon pèlerin rejoindra brièvement le hobereau sur la crête. Puis, une quinzaine de vautours fauves sont passés au-dessus du col, l'un d'eux tout près : fabuleux ! Nous avons eu la visite de trois aigles royaux, un adulte, un jeune première année et un troisième année, qui ont tourné avant de s'éloigner du côté du Coiron.

Nous avons même pu donner un cours d'arachnologie grâce à la visite de la belle *Eresus kollari*... Bref, une belle journée !

Louis Félix



Les observateurs © Louis Félix



Vautour fauve © Louis Félix

Un week-end de formation acoustique chiros très prisé

Si vous étiez à Viviers le premier week-end d'octobre, vous avez peut-être croisé des voitures arborant des autocollants chauves-souris, ou des gens bizarres se promenant la nuit avec des frontales et des petites boîtes émettant des bruits non identifiés... C'était nous !

Des chiroptérologues, la plupart débutants, venus principalement de Rhône-Alpes mais également, pour certains, d'autres régions de France, comme la Mayenne pour la plus éloignée... À l'image du week-end qui a eu lieu en juillet dernier en Isère, la LPO AuRA avait organisé celui-ci - dans le cadre du Plan régional d'action chiroptères - pour former de nouveaux bénévoles sur la région. Ce stage avait néanmoins une particularité car il se concentrait sur l'aspect acoustique de l'étude des chauves-souris.

Les participants, au nombre de 23 incluant les deux formateurs, - se sont retrouvés le vendredi soir au gîte de Cécile et Meihdy, à Viviers, dans le sud de l'Ardèche. Après un rapide tour du gîte, lors d'un repas convivial sorti du sac autour de la grande table extérieure, les premiers participants commencent à sortir leurs détecteurs. Il est près de 20h30, la nuit tombe, c'est le moment... Et hop ! On entend rapidement des *blop blop*, des *tuit tuit*... Les premières chauves-souris sont sorties pour une longue nuit de chasse ! De petits groupes se forment ensuite et partent explorer les boisements autour du gîte, toujours le détecteur à la main. Des bulles qui éclatent, ce sont « des QFC », « des crépitements » ou « impossible de définir un battement zéro », voilà le genre de charabia qu'on pouvait entendre... C'était aussi l'occasion pour chacun de découvrir les différents types de détecteurs à ultrasons qui existent actuellement, entre les indémodables D240X et les nouveaux modèles de micros se connectant aux smartphones.

Le lendemain était consacré aux formations en salle. Le matin, Yves Bas, du MNHN, nous a présenté « Vigie Chiro ». Ce protocole national permet à tout un chacun de participer à l'étude des chiroptères par l'approche acoustique en fonction

de son niveau. Les logiciels d'identification automatique développés par le MNHN assurent le traitement et l'analyse des milliers de séquences acoustiques récoltées chaque année dans le cadre de ce programme. Des cartes d'évolution des populations de chaque espèce au niveau national peuvent ensuite être réalisées. À midi, nous avons dégusté un repas préparé par un restaurant de Viviers. Nous en retenons l'adresse pour la prochaine fois !

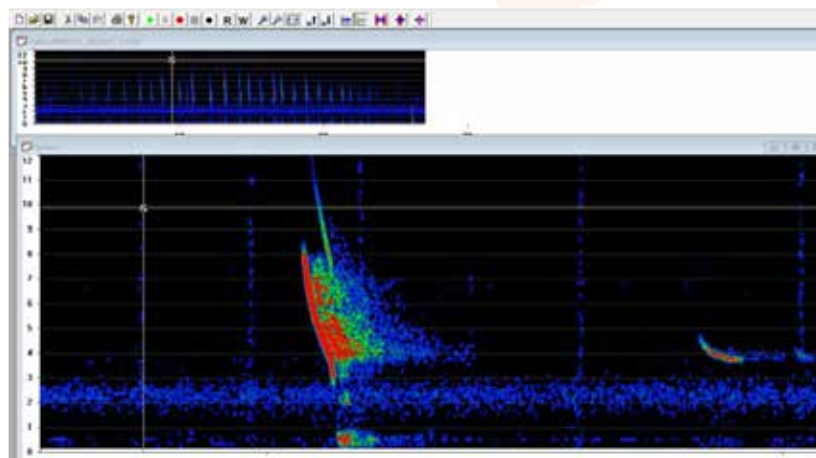
L'après-midi, nous nous sommes séparés en deux groupes afin d'aborder l'acoustique en fonction du niveau des participants : les confirmés sont partis avec Yves Bas et les débutants avec moi. Le groupe des débutants s'est plongé dans la différenciation des principaux groupes acoustiques, avec une approche obligatoire de l'écologie acoustique des espèces. Celui des confirmés est allé plus loin sur des séquences acoustiques particulières, pour différencier des espèces « acoustiquement » proches.

Le stage s'est terminé vers 18h00 le samedi, un peu trop tôt aux yeux de tous. On le retiendra pour la prochaine fois : c'était trop court !

Avec le développement de nouvelles technologies, l'approche acoustique pour l'étude des chauves-souris devient incontournable. Elle permet de produire d'importantes quantités de données et ce, de manière passive. La formation à l'identification des séquences acoustiques est néanmoins obligatoire et demande une grande pratique, régulière qui plus est. L'organisation de ce genre de stages permet ainsi de développer les compétences acoustiques des chiroptérologues du territoire et d'assurer une alimentation fiable des bases de données.

*Au vu de la réussite de cet évènement (inscriptions complètes en deux jours et retours très positifs), d'autres stages acoustiques seront organisés (certainement côté Auvergne l'année prochaine).
à bientôt pour s'en mettre à nouveau plein les oreilles !*

Anne Métaireau



Séquences acoustiques d'un murin et d'une pipistrelle sur le logiciel Syrinx



Murin de Bechstein © G. San Martin

Un second écuroduc en Drôme

Un second écuroduc drômois a été placé mi-octobre 2021 à l'entrée nord de Montélier, sur la D538.

Ce sont Alexandre Movia, chargé de mission à la LPO AuRA, et Nicolas Herviou, conseiller municipal délégué à l'environnement de la commune, qui l'ont mis en place en faisant appel au cordiste professionnel Yann Dumas.

En effet, l'étude de la mortalité de la faune sur nos routes effectuée par la délégation Drôme-Ardèche dans le cadre du Contrat vert et bleu du Grand Rovaltain (action D4) avait constaté une forte mortalité des écureuils traversant la route départementale 538 à l'entrée nord du village. Alertée par l'association, la commune a engagé une démarche pour installer puis suivre l'usage de cet écuroduc à l'aide d'un piège photographique. Une opération pour laquelle elle a obtenu l'aide financière du Département au titre de la trame verte et bleue.

Le premier écuroduc drômois avait été installé grâce au Conseil Départemental de la Drôme sur la commune de Montéléger début novembre 2020, au-dessus de la D261 qui longe l'ENS du Parc de Lorient, suite à la même étude.

Un tel ouvrage a pour objectif de limiter les collisions routières des véhicules avec les écureuils. Il permet également de sensibiliser nos concitoyens à la thématique des corridors écologiques (couloirs de déplacement de la faune) et à la nécessité de réduire l'impact des infrastructures de transport sur la biodiversité.



Installation de l'écuroduc © Alexandre Movia



Écuroduc en place © Alexandre Movia

Bilan des nichoirs à effraie des clochers de la Drôme - Saison 2020 / 2021

Depuis 2011, la LPO de la Drôme a réalisé la pose de nichoirs à effraie des clochers, espèce très menacée dans la région (vulnérable sur la liste rouge Rhône-Alpes), dans le but de faciliter la reproduction de cette espèce et dans l'espoir de provoquer une augmentation de ses populations.

Pose des nichoirs

Au total, 68 nichoirs ont été posés dans la Drôme sur 49 communes, dont 13 posés en 2020 et 2021 (financés par l'entreprise Le Panyol, membre de Continuum). La plupart de ces nichoirs ont été posés chez des agriculteurs souhaitant accueillir l'effraie sur leur ferme, notamment dans un but de régulation des micromammifères pouvant nuire aux cultures. Ils ont été placés à une hauteur minimale de 4 mètres, dans une grange ou dans un hangar, fixés à des poutres en bois ou en métal. Certains nichoirs ont également été posés chez des particuliers, dans des greniers par exemple, ou encore dans des clochers d'église.

La majorité des nichoirs ont été posés dans le nord Drôme (Drôme des collines et plaine de Valence) et quelques-uns dans le sud (proches de Grignan et Dieulefit).

L'effraie des clochers étant une espèce de plaine, les massifs montagneux ne sont pas des habitats favorables à son installation, les températures y étant trop fraîches et la couverture neigeuse trop importante en hiver ; aucun nichoir n'y a donc été installé.



Nichoirs fabriqués dans les locaux de Chabeuil © LPO de la Drôme-Ardèche



Nichoir installé à Chantermerle-les-Blés © LPO de la Drôme-Ardèche



Nicheur, Montvendre © LPO de la Drôme-Ardèche

Suivi des niohirs

Sur les 68 niohirs posés, 50 ont pu être vérifiés au cours de la saison de reproduction 2020/2021. 8 d'entre eux n'ont pas été vérifiés par manque de temps ou d'informations sur leur localisation (il ne sont donc pas représentés sur la carte ci-contre). Enfin, 10 niohirs ont été détruits, déplacés ou sont inaccessibles.

Sur les 50 niohirs vérifiés :

- 9 ont été posés trop récemment pour avoir été utilisés au cours de cette période de reproduction
- 2 sont à déplacer
- 6 sont occupés par une autre espèce (moineaux, pigeons ou faucons crécerelles)
- 26 sont inoccupés
- 4 ont été visités par l'effraie mais non utilisés pour la reproduction
- 3 ont été occupés par une Effraie pour la reproduction.

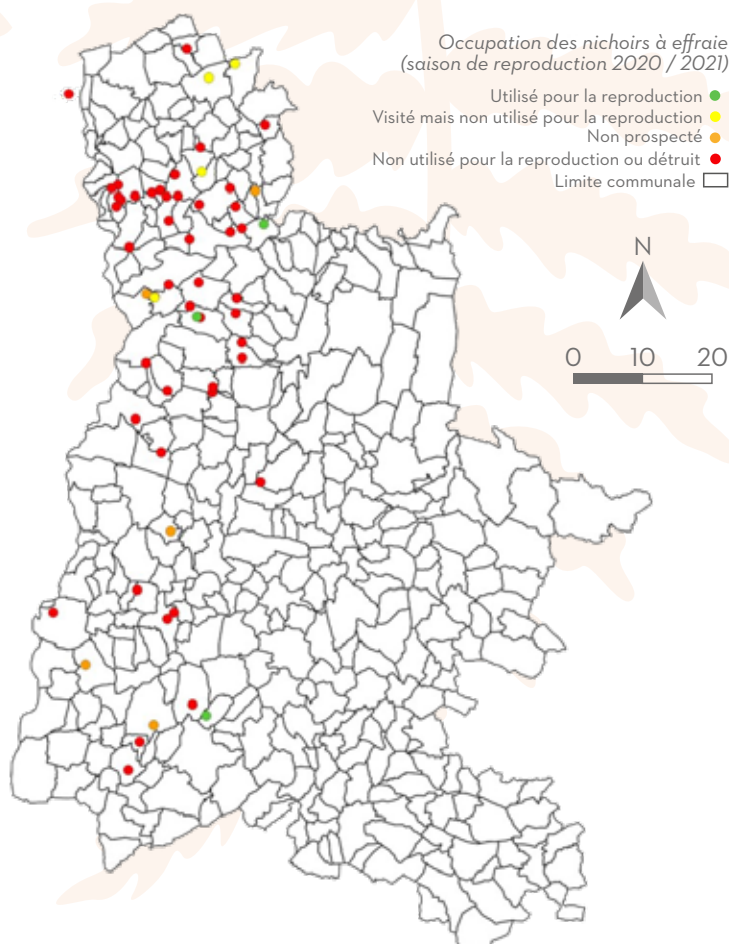
Perspectives

Les trois niohirs utilisés pour la reproduction sont situés sur les communes de Saint-Paul-lès-Romans, Montélier et Montbrison-sur-Lez.

Un effort de prospection important est à effectuer sur les niohirs du sud Drôme.

La pose de niohirs supplémentaires est également à envisager, l'espèce étant connue comme nicheuse sur la commune de Montbrison-sur-Lez.

Avec seulement ces trois niohirs utilisés pour la reproduction, l'effraie semble toujours présente en très faible effectif dans la région. Toutefois, certains niohirs n'ayant pas abouti à une reproduction ont tout de même été visités par une effraie. Nous pouvons donc espérer une recrudescence du nombre de niohirs utilisés dans les prochaines années et donc une augmentation potentielle de l'effectif de l'espèce.



Merci aux nombreux bénévoles, salariés et volontaires en service civique sans qui la pose et le suivi des niohirs n'auraient pas été possibles.

Merci à Le Panyol pour avoir financé la construction des niohirs, notamment en Drôme des collines.

Bilan du suivi et de la protection du busard cendré en Ardèche – Saison 2021

Cette année, 23 couples de busards cendrés ont été suivis par notre équipe, situés en majorité sur le secteur du plateau ardéchois. Avec un taux d'échec élevé, ce sont seulement 11 couples qui ont mené 27 jeunes à l'envol.

Un couple de busards Saint-Martin a également niché dans le même secteur et mené 3 jeunes à l'envol.

Dans le nord du département, des busards cendrés et Saint-Martin ont également été observés mais aucune preuve de nidification n'a pu être constatée.

Durant cette saison, nous avons protégé 6 nids, en posant 5 cages-traîneaux et 3 clôtures électriques (dont deux en complément d'une cage). Le maximum de poussins observés dans un nid est de 4 et le minimum est de 1. Aucune nichée de 5 n'a eu lieu cette année contrairement à 2020 où un couple avait mené 5 jeunes à l'envol sans aucune intervention de notre part.



Busard cendré mâle © F. G.

Pas moins de 12 couples ont abandonné leur nichée. La plupart à cause de la pluie qui noyait les nids se trouvant dans les zones les plus humides, les autres suite à un dérangement.

Nidification du busard cendré en Ardèche - Saison 2021

	Nb couple	Nb protection	Nb d'échec	Jeunes à l'envol
B. cendré	23	6	12	27
B. St-Martin	1	0	0	3

Nidification des busards en Ardèche (saison 2021)

L'habitat favorisé par les busards en Ardèche est sans conteste la prairie humide : en effet, 18 couples se sont cantonnés dans ce milieu ; les autres, dont les busards Saint-Martin, ont préférés les landes à genêts. Aucun couple ne s'est installé dans des cultures céréalières tout simplement car celles-ci sont peu présentes dans le secteur où niche l'espèce. En effet, l'Ardèche fait partie des derniers territoires français où les busards cendrés nichent encore dans leurs milieux naturels originels ; c'est une chance ! C'est pourquoi nous nous impliquons chaque année dans la protection de ces fragiles rapaces.



Jeunes busards dans leur cage © Louis Félix



Lande à genêts © Louis Félix

Nous tenons à remercier les **habitants**, les **agriculteurs** et les **bénévoles** du groupe local LPO AuRA du Plateau ardéchois et ceux du groupe LPO AuRA du Coiron pour leur investissement auprès des busards. Un merci particulier aux **éco-volontaires** de cette saison, qui nous ont généreusement donné de leur temps : Damien Tromas, César Garnier-Fièrre et Jules Ferrand.

Le Tétrás-lyre dans la Drôme



Tétrás-lyre © Lionel Tassan

Pourquoi se mobiliser pour protéger le tétras-lyre ?

Personnellement, subjectivement j'ai un attachement particulier à cette espèce. En effet c'est, sans doute, grâce à ma première rencontre avec ce bel oiseau que je me suis passionné pour la faune de montagne. C'est à l'âge de 7 ans que mon père m'a emmené « à la montagne » de ma Savoie natale.

C'est là que j'ai admiré ma première parade de tétras-lyres. Elle m'a marqué à vie. Je n'ai rien vu de plus beau que ces danses acrobatiques, ces roucoulements chuintés, ces sauts virevoltants en noir et blanc ponctué de rouge sur fond de névés...

Objectivement, dans la Drôme, le tétras voit ses effectifs fondre depuis trente ans. Ce n'est pas moi qui le dit, mais l'« OGM », le très officiel Observatoire des Galliformes de Montagne. Il reconnaît la disparition du petit coq d'une bonne partie du département. Il estime sa présence permanente uniquement sur les Hauts-Plateaux du Vercors et dans le Haut-Diois Est.

Évidemment, les tétras-lyres subissent de plein fouet les dérèglements climatiques, le surpâturage, les chiens des troupeaux, le tourisme hivernal de plus en plus prégnant... Cependant, il y a un facteur très perturbant et... mortel, c'est la chasse. Au moment où il y a moins de touristes à l'automne, où

les troupeaux sont redescendus, où les tétras doivent faire des réserves de graisse pour affronter l'hiver, les chasseurs arrivent avec leurs chiens et leurs fusils pour achever de les perturber. Il est incompréhensible d'autoriser une telle chasse sur une espèce en voie de disparition dans la Drôme. Certains me poussent à lancer une pétition, une amie avocate estime qu'il faut faire une action juridique, d'autres enfin sont interloqués que l'on puisse tuer un si bel oiseau, si rare... Même des chasseurs (bien sûr, en aparté) me disent que « c'est stupide de s'acharner et qu'ils se font mal voir ».

D'une façon ou d'une autre, il faut agir ! J'avais déjà lancé une pétition il y a longtemps, en vain, mais peut-être que les esprits n'étaient alors pas mûrs ? Une action en justice ? Difficilement gagnable, me dit-on ! Une rencontre avec madame la préfète de la Drôme ? Pourquoi pas ? Mais jusqu'à présent, la DDT, conseillère de la préfecture, suivait l'avis des chasseurs. Avec des changements de responsables, cela pourrait-il changer ? Voilà où j'en suis dans ma réflexion... Je suis preneur de toutes idées réalisables et efficaces que l'on voudra bien me donner !

Pour que vivent les tétras-lyres, mobilisons-nous !

Gilbert David

À la recherche de la genette commune (*Genetta genetta*)

La genette est une espèce de mammifère forestière nocturne protégée.



Genette © Wikicommons

La Genette est une espèce de mammifère forestière nocturne protégée, initialement introduite d'Afrique du Nord pour la lutte contre les rongeurs dans les châteaux (elle a depuis été remplacée par le chat). Son régime alimentaire est très varié : micromammifères, oiseaux, insectes, fruits. Les observations directes sont rares. Avec les observations réalisées grâce aux pièges photographiques, l'un des éléments les plus « faciles » pour détecter sa présence est la recherche de ses crotties, qui sont très caractéristiques.

Ceux-ci, parfois volumineux, servent de marquage territorial, olfactif, et probablement de communication sociale entre plusieurs individus. Les crottes (appelées aussi fèces) sont très reconnaissables : relativement cylindriques, longues de 10 cm (parfois 20), de couleur noire lorsqu'elles sont fraîches et grises par la suite. Elles sont la plupart du temps terminées par un petit « ballot de foin » (petit amas de feuilles pliées).

La Genette choisit ses « toilettes » avec, comme préférences :

- un élément minéral (rocher bien exposé, pierrier, muret de pierres sèches...),
- cet élément doit être en connexion avec le milieu forestier : crête, bordure de falaise, tas de dépierrage de champs en lisière de bois...,
- un site bien exposé : mieux il l'est, plus il diffuse les odeurs,
- le support présente des anfractuosités afin que les crottes ne soient pas lessivées dès le premier orage (gare à tes fèces !),
- dans les pierriers, chercher la partie à la granulométrie la plus fine, la plus longtemps exposée au soleil, au bord d'un cheminement logique,
- le site ne doit pas présenter de végétation en surplomb,
- il ne doit pas être fréquenté par l'homme, qui y laisse son odeur,
- les sites sont souvent assez espacés.

Avec tous ces critères en tête, sur un secteur de présence de la genette, il est rare que la recherche ne soit pas fructueuse ! Une règle impérative pour ces prospections : ne pas se mettre en danger...

Une étude, intitulée « Étude du régime alimentaire de la genette commune (*Genetta genetta*) au sein de son aire principale de distribution en France », est en cours et se termine fin 2022.

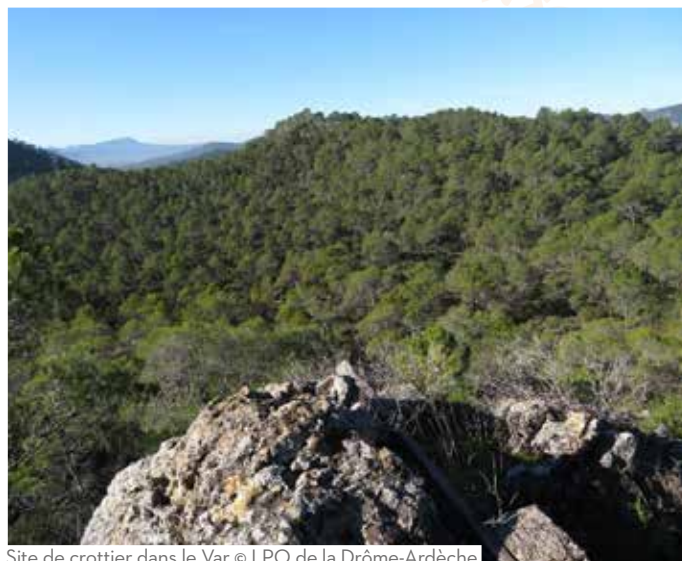
Avec la découverte de crottiers, vous pouvez y participer, en suivant son protocole bien précis (récolte puis déterminations de proies par un spécialiste (Christian Riols) : 34 départements de présence de la genette et analyse de 18 600 fèces. Je vous enverrai ce protocole sur demande.

Bruno Gravelat

Groupe local LPO Nyons • bruno.gravelat@gmail.com



Crottier important © LPO de la Drôme-Ardèche



Site de crottier dans le Var © LPO de la Drôme-Ardèche

La ville de Claix en « Mission Hérisson »

En 2021, la Ville de Claix a souhaité s'investir dans l'enquête scientifique nationale « Mission Hérisson » portée par la LPO sur l'ensemble du territoire français.

Dans une dimension éducative, enfants, enseignants, personnel municipal et Claixois ont été mobilisés pour atteindre les objectifs de cette enquête : étudier l'évolution des populations du hérisson d'Europe en France et connaître l'état de santé de cette espèce très vulnérable.

Différentes classes de CP et CE1 de la commune, le Club Nature des Mercredis, les accueils de loisirs et périscolaires ont ainsi installé des tunnels de prise d'empreintes dans différents points stratégiques de la commune (Parc de la Bâtie, Parc Charles de Gaulle, Refuges LPO du Parc des Pérouses et de l'Allée de la Balme, Écoles Claix Centre, Malhivert et Pont Rouge). Sans compter les initiatives personnelles des Claixois qui montrent une mobilisation précieuse pour la préservation de la biodiversité de nos cœurs de ville...

Finalement, vingt-et-une semaines d'études ont tenu en haleine enfants et adultes. Le protocole scientifique strictement respecté a permis de collecter un bon nombre de données précieuses.

Lorsque celles-ci auront été analysées, des actions favorables pour cette espèce en danger verront le jour en 2022.

Julien Perrier pour la Ville de Claix

Pour rappel (voir LPO Info AuRA n°2, cahier local Isère), si vous habitez dans la Métropole de Grenoble, une enquête participative est actuellement en cours pour indiquer les zones de contact avec le hérisson d'Europe, vivant ou mort. Cette enquête se déroule dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes Métropole.

Vos observations permettront d'approfondir nos connaissances sur la présence de cette espèce et de cibler efficacement des actions de protection.

Rendez-vous sur : <https://gncitizen.lpo-aura.org/fr/programs/3/observations>



Mission hérisson à Claix © Ville de Claix



Couloir à hérisson © Ville de Claix

Un circuit pédagogique à découvrir avec la LPO : les passages et obstacles pour la faune sauvage à Varcès-Allières-et-Risset

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes Métropole, la LPO de l'Isère, accompagnée de FNE Isère, porte un projet de création de sentiers pédagogiques afin de faire découvrir au public les corridors écologiques, c'est-à-dire les zones fonctionnelles de passage pour la faune (et la flore) entre plusieurs espaces naturels (forêts, cours d'eau, prairies, zones rocheuses...).

Plusieurs circuits sont prévus sur les quatre corridors prioritaires de la métropole grenobloise. Le premier, créé en juillet 2021 sur la commune de Noyarey, est déjà en ligne (voir LPO Info n°2).

Un deuxième circuit a été réalisé cet automne à Varcès-Allières-et-Risset pour permettre de découvrir et de comprendre les corridors écologiques empruntés par les animaux, mais aussi les obstacles qu'ils rencontrent.

Ce parcours de 3 km et 100 mètres de dénivelé débute au centre de la commune (parking de la République), et effectue une boucle en passant par plusieurs points d'observation :

- La statue de la Vierge de la Libération, pour aborder la notion de lecture de paysage,
- L'église Saint-Pierre qui fait face au Vercors, pour évoquer la pollution lumineuse,
- Le pont au-dessus de l'autoroute A51, où sont mentionnés les écrasements d'animaux et les moyens de les éviter,
- L'allée des platanes, véritable couloir de vie vert et bleu avec le passage de nombreuses espèces (amphibiens, oiseaux, libellules...),
- Le parc urbain resté sauvage, où l'on constate la présence de chauves-souris.



Autoroute = danger ! © Clarisse Novel



Caloptéryx vierge © Sylvain Chapuis

Pour découvrir le sentier de découverte du corridor écologique de Varcès-Allières-et-Risset, il suffit de télécharger le livret de présentation du circuit sur isere.lpo.fr. Des petits jeux et quiz sont accessibles afin de profiter de cette balade en famille !

Une application de visite guidée vient compléter le circuit pour vous immerger entièrement dans cette expérience grâce à des photos, des quiz et un suivi GPS. Pour y accéder, il vous suffit de télécharger l'application Tellnoo sur votre smartphone Android ou iPhone. Une fois l'application ouverte, vous pouvez vous géolocaliser à l'approche du départ du circuit, ou bien taper « Varcès » dans la barre de recherche, puis cliquer sur « Visites et circuits ». Ce sentier s'appelle : « La faune de Varcès : quels passages ? quels dangers ? ».

Découvrez sans plus attendre ce nouveau sentier pédagogique et apprenez à reconnaître les passages et les obstacles rencontrés par la faune sauvage dans les milieux urbains.

Belles sorties et observations à toutes et à tous !

Ce projet est financé par la Métropole de Grenoble, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clarisse Novel

Deux bruants des neiges pour nous aider à entrer dans l'hiver

Les belles couleurs de l'automne s'étiolent encore dans la plaine tandis que le gel a fait son œuvre en altitude. C'est la période du rut du chamois et bientôt celle du bouquetin.

Sur le plateau du Vercors, Julien Piolain et ses compagnons partis à la recherche des lagopèdes alpins trouvent un bruant des neiges mâle le 13 novembre. En plaine de Bièvre, Jérémie Lucas agrmente sa prospection automnale d'un autre bruant des neiges mâle le 19 novembre. Une douzaine d'observations de bruant des neiges sont enregistrées dans la base de données participative Faune-Isère. Le Grand Veymont et la plaine de Bièvre sont des bons coins pour cette espèce nordique rarement vue dans notre département.

Oiseaux.net décrit ainsi le mâle en hiver : le cou, la gorge, une partie des ailes, le bas de la poitrine et le bas-ventre sont blancs, une partie de la poitrine et les joues sont fauves, la raie sommitale est brune, le dos chamois est marqué de bandes verticales sombres, les rémiges primaires sont noires à bordure blanche, les rémiges secondaires à bordure brune et blanche, la queue noire est bordée de jaune et de blanc. Chez la femelle, le plumage est moins coloré et présente un blanc sale.

Le mois de novembre est celui du passage automnal des grues qui se font entendre bruyamment dans le ciel isérois, particulièrement dans la partie occidentale de l'Isère. L'an dernier, près de 20 000 grues ont hiverné en Camargue. Avis aux amateurs qui seraient intéressés par l'observation de leur ballet aérien de retour au dortoir en fin d'après-midi.

Les pies-grièches grises sont déjà bien représentées avec au moins trois individus hivernants à Varcès, Mens et Colombe. Le comptage des gypaètes barbus s'est déroulé début octobre et des observateurs nous signalent régulièrement ces géants des airs.

Les pluviers guignards n'ont pas manqué de s'arrêter sur leur trajet migratoire postnuptial à la fin de l'été avec notamment un groupe de 24 individus à Marcilloles et un autre groupe d'au moins 16 individus à Mizoën.

Un aigle pomarin passe en migration le 7 octobre à Oyeu, mais l'observation la plus improbable reste celle d'un flamant rose immature observé par le SPPA, posé quelques minutes sur l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs le jeudi 16 septembre ! En fouillant dans la base avec la consultation « multicritères », ce que vous pouvez faire si vous transmettez régulièrement vos propres données, vous apprendrez comme moi qu'une femelle adulte, baguée en Camargue, avait été observée en novembre 1982 à Saint-Hilaire-du-Rosier !

Un petit afflux de cormorans pygmées est noté en Allemagne et en Suisse, deux individus fréquentent Chanaz en Savoie. Ouvrez l'œil cet hiver, l'espèce n'a pas encore été mentionnée en Isère !

Serge Risser



Bruant des neiges à Ouessant © Serge Risser

Domages et des cerfs

Dès octobre, une fois les folies du brame oubliées, cerfs et biches prennent des sentes différentes pour retrouver le silence des remises et des pâturages nocturnes.

Pas de quiétude pour autant, l'ombre des prédateurs plane sur la forêt (loups, chasseurs), obligeant les bêtes à un qui-vive incessant. Coincé entre le carnivore affamé et le végétal nourricier, le cerf promène alors sa ramure de pâture en sous-bois, convoité par les uns et honnis par les autres.

En Isère, le végétal nourricier s'incarne souvent en la personne de l'agent ONF (ou CRPF) alors que le prédateur affamé prend le plus souvent la forme du tireur embusqué, parfois du loup. N'oublions pas le troisième larron de la fable qu'on appellera le naturaliste : il s'émerveille de la vie sauvage et la rencontre avec un grand cerf coiffé lui donne des frissons. Son grand défaut, au naturaliste, c'est de ne pas aimer qu'on tue des bêtes pour le plaisir et de se moquer éperdument que les arbres poussent droit, ce qui le met naturellement hors de la pièce qui se joue entre chasseurs et forestiers, quoique... pas complètement : souvent le naturaliste veut aussi du bois pour ses meubles et son chauffage.

Dans un massif forestier où la charge des cervidés est excessive, l'exploitant forestier, soucieux de ses rendements, s'inquiète légitimement, puis se fâche... Un peu comme le naturaliste qui proteste en découvrant une prairie d'altitude transformée en champ de cailloux sous la pression alimentaire d'un troupeau mal conduit.

Comment en arrive-t-on là : multiplication par cinq des effectifs de cerfs en vingt ans dans le département... avec les dégâts collatéraux ?

Plusieurs causes sont identifiées et souvent se combinent : mauvaise estimation des effectifs, plan de chasse non respecté (85 % de prélèvement par rapport aux attributions sur les dix dernières années), appétence des cervidés pour les cultures en vogue ! Mais ce peut être aussi le forestier qui privilégie le volet rentabilité au détriment des autres fonctions de la forêt, comme ce peut être le chasseur qui retient ses coups face aux biches et aux jeunes en préférant récolter le trophée.

Dans ce conflit, le naturaliste doit prendre position, mais qu'il se garde d'être en surplomb car, consommateur d'espaces et de bois, il est aussi acteur du milieu forestier et à ce titre, il doit entrer dans la discussion en évitant de se draper dans la bonne conscience, le pire des maux qui soit en matière de protection des espaces et des espèces.

Jacques Prévost



Cerf élaphe © Jean Deschâtres

Erratum

Dans le LPO Info AuRA n°2 cahier local Isère, deux petites erreurs se sont glissées dans le jeu pour enfants : la feuille de châtaignier était en réalité une feuille de marronnier. Quant à l'acacia, il s'agissait d'une photo de l'espèce africaine. Merci pour votre compréhension.

Création d'aires protégées : la Loire doit combler son retard

La stratégie nationale pour les aires protégées affiche des ambitions et un programme d'actions à l'horizon 2030. La LPO Loire s'y implique avec l'objectif de rattraper le retard de notre département en la matière.

Ce programme est commun, pour la première fois, pour l'ensemble des aires protégées et du patrimoine naturel terrestre et marin, en métropole ou en outre-mer.

D'ici 2022, cette stratégie vise notamment à couvrir au moins 30 % du territoire national terrestre et des eaux marines sous juridiction ou souveraineté par des aires protégées et 10 % sous protection forte. Parmi ses 7 objectifs principaux, certains visent l'augmentation de la surface protégée, leur meilleure prise en compte dans le développement des territoires, une refonte de leurs financements, l'amélioration des connaissances.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Agriculture et du Logement) qui est chargée de décliner cette stratégie pour les aires protégées 2030.

19 sites prioritaires proposés par la LPO en AuRA

Cela consiste à établir un diagnostic régional du réseau des aires protégées puis un premier plan d'actions régional 2022-2023 qui sera issu du plan d'actions national et de propositions spécifiques à la région.

La LPO AuRA accompagne les décideurs, sur le volet scientifique et technique, en ayant produit dès janvier 2021 une réflexion concertée et argumentée sur les sites qu'elle juge prioritaire



Tourbière d'altitude © René Diez



Landes et friches © Joël Vial

à préserver. Cela s'est décliné en une proposition de 19 aires naturelles dont le patrimoine écologique est menacé et mérite la mise en place de mesures de protection afin de garantir leur préservation. Chaque site ayant été analysé (synthèses de données, expertises sur le terrain, suivis de longue date) pour mettre en évidence les enjeux et les menaces qui pèsent sur la biodiversité mais aussi pour proposer la solution de classement la plus appropriée : réserve naturelle nationale, réserve naturelle régionale, arrêté préfectoral de protection de biotope...

Déficit en protection forte dans la Loire

Pour le département de la Loire, qui est en retard sur ces objectifs de protection de territoire avec seulement 0,1 % de protection forte, c'est la LPO DT 42 qui accompagne depuis le début de l'année 2021 les différents partenaires en participant aux phases de concertation, aux groupes de travail ou à l'élaboration d'avis d'experts. La démarche se poursuit jusqu'en 2023 pour, nous l'espérons, obtenir une protection forte de certains sites orphelins de tout programme. L'accent est mis par nos équipes sur des sites importants pour la reproduction des chauves-souris (galeries, anciennes mines), des landes et friches stratégiques pour la reproduction de certaines espèces liées (busards notamment), des prairies riches en biodiversité mais aussi des secteurs emblématiques de notre département comme la Loire forézienne, les réseaux de tourbières du Pilat, Monts du Forez, Monts de la Madeleine et Bois noirs ou les Hautes-Chaumes.

La Sapia, déjà dix ans

On s'était dit « *Rendez-vous dans dix ans...* », comme dit la chanson et nous y sommes : les premiers contacts avaient été noués en juin 2012, suite à la Fête de l'oiseau organisée par la LPO à la Croix de Chaubouret dans le Parc du Pilat.

C'est une connaissance d'un adhérent qui nous a proposé à la vente ce terrain d'une douzaine d'hectares situé au lieu-dit « La Sapia », à 1100 mètres d'altitude, dans le massif du Pilat. Et, en novembre 2012, nous en étions devenus propriétaires. La première année fut consacrée à l'élaboration par la LPO d'un plan de gestion qui nous a permis ensuite de mettre en place les premières préconisations.

J'ai été désigné par le Conseil d'Administration de l'époque comme référent pour la gestion de ce terrain et c'est en cette qualité que je rédige cet article, pour que vous puissiez vous rendre compte des actions menées pendant cette décennie. Je tiens d'abord à préciser que c'est une grande aventure bénévole : je n'ai malheureusement pas compté toutes celles et ceux qui se sont succédés pour apporter leur pierre à l'édifice, mais je sais qu'ils ont été très nombreux ! Je dispose d'une liste de plus de 50 acteurs des plus actifs que je sollicite très régulièrement et ce « réservoir » de petites mains suffit le plus souvent à accomplir les divers chantiers que nous mettons en place. Parfois, je lance un appel plus large pour que d'autres adhérents puissent eux aussi soutenir nos actions et prendre connaissance des lieux et de ce que nous y faisons.



Future mare © LPO de la Loire



Pose de nichoirs © LPO de la Loire

Création d'une mare et coupe de sapins

Deux grandes actions ont été menées dès l'acquisition du terrain. La première fut le débroussaillage d'une petite zone humide et la création d'une mare, travaux effectués par Oasure, une entreprise de réinsertion. La seconde, entièrement bénévole celle-là, a consisté à éclaircir une sapinière trop densément peuplée, pour favoriser la diversité végétale et donc permettre un meilleur accueil de la biodiversité.

Nous pouvons aujourd'hui mesurer les résultats de ces deux opérations. La mare sert de lieu de ponte à une bonne population de grenouilles rousses et nous avons pu observer également des tritons alpestres, crapauds communs et couleuvres helvétiques. Quant à la sapinière, elle nourrit une belle population d'oiseaux de forêt d'altitude et leur sert de lieu de reproduction. Le bouvreuil en est l'espèce emblématique.



Mare terminée © LPO de la Loire

Éco-pâturage pour des milieux plus ouverts

Un autre effort a dû être fourni pour garder ouverts certains milieux et, pour cela, deux opérations sont reconduites chaque année : la première est la mise en éco-pâturage avec l'aide d'ânes de Provence et de vaches bretonnes ; la seconde consiste au passage d'un rouleau brise-fougères car ces dernières ont tendance à occuper tout l'espace, ce qui nuit à la richesse floristique des prairies.

La mise en pâturage demande un gros effort bénévole : nous devons mettre en place la clôture électrique, fournir de l'aide au transport des animaux, surveiller que les bêtes aient de l'eau et de la nourriture en suffisance, veiller à ce que la clôture soit toujours en bon état de fonctionnement et ceci durant quatre mois. Le passage du rouleau brise-fougères est effectué en une journée par un forestier ami, Dominique Guignand et son cheval Sachem. Là aussi, les résultats sont au rendez-vous : chaque année en début de printemps, nous constatons la présence régulière de la bécasse des bois et de l'engoulevent, deux espèces qui affectionnent ce genre de milieu. Les fougères sont plus clairsemées et laissent de l'espace pour la flore des prairies.



Pose conviviale après une séance de travail bénévole © LPO de la Loire



Mise en place d'une clôture pour protéger une station d'Arnica © LPO de la Loire

Nichoirs et abris pour muscardins

Un aspect incontournable de la gestion par la LPO a été la pose de nichoirs (47 au total). Nous effectuons chaque année en fin d'hiver un suivi de leur état et de leur éventuelle occupation. Lors de nos prospections, nous avons découvert des indices de présence du Muscardin et avons de suite installé cinq abris spécifiques pour ce petit gliridé.

De nombreux autres petits travaux sont réalisés chaque année. Il serait fastidieux de tous les énumérer ici au risque de faire un inventaire à la Prévert, mais de nombreuses personnes s'investissent chaque année pour faire vivre ce projet et prennent plaisir à participer à des actions concrètes de protection de la nature. Plaisir également de se retrouver sur le terrain : pour preuve, lors du confinement, j'ai reçu beaucoup d'appels pour me demander quand reprendrait l'activité à la Sapia...

Je joue volontiers le rôle d'animateur pour la conduite de ce projet avec le soutien des nombreuses personnes qui le font vivre et aident à réaliser les aménagements pour une nature plus belle et plus vivante. Pour le futur, les projets sont encore nombreux et j'espère que nous pourrions les réaliser dans les mêmes conditions et avec la même dynamique que pendant ces dix années écoulées.

*Un grand merci à tous les **bénévoles de la nature** qui donnent de leur temps pour que l'on puisse encore jouir de la **beauté du vivant**. Merci également à la **Fondation du Patrimoine** pour son aide financière substantielle qui nous a permis d'acheter le matériel nécessaire au parcage des animaux et de payer les services de l'entreprise Oasure.*

Bertrand Montagny, référent bénévole Sapia à la LPO de la Loire

Migration au col de Baracuchet : un bon cru 2021 !

Le col des Monts du Forez a connu en octobre dernier son troisième meilleur mois migratoire depuis vingt ans, avec toujours une belle diversité d'espèces.

Suivi depuis le début des années 80, le col de Baracuchet est l'un des plus anciens sites de migration étudié en France et faisant toujours l'objet d'un suivi régulier sur l'ensemble du mois d'octobre. Situé dans les Monts du Forez, sur la commune de Lérigneux, ce site est posté à 1100 mètres d'altitude et offre une bonne visibilité sur les oiseaux migrateurs arrivant du nord. À l'origine connu principalement comme site de migration pour le pigeon ramier avec d'importants effectifs migrateurs, le site de Baracuchet est aujourd'hui réputé pour sa diversité d'espèces, avec des passages marqués de fringilles (pinsons, gros-becs, tarins, etc.) et des effectifs de milan royal en hausse depuis une dizaine d'années. Un temps effectué de la mi-août à la mi-novembre, le suivi se concentre désormais sur le mois d'octobre uniquement.

332 heures de suivi pour 63 espèces

136 625 oiseaux migrateurs et 63 espèces ont été dénombrés durant ce mois d'octobre pour un total de 332 heures de suivi assuré par les salariés et bénévoles de la LPO. C'est le troisième plus important total depuis le début des années 2000 après 2012 et 2019. Cet effectif résulte d'un passage relativement important de certaines espèces d'oiseaux. 2021 a notamment été marqué par un passage important de pigeons (ramier notamment) avec 46 356 oiseaux, soit le quatrième meilleur total depuis le début du suivi et le meilleur total depuis 1992. Au XXI^{ème} siècle, c'est d'ailleurs la première fois que le nombre de pigeons observés dépasse les 30 000 individus.



Près de 50 000 pigeons ramiers ont franchi le col © René Diez

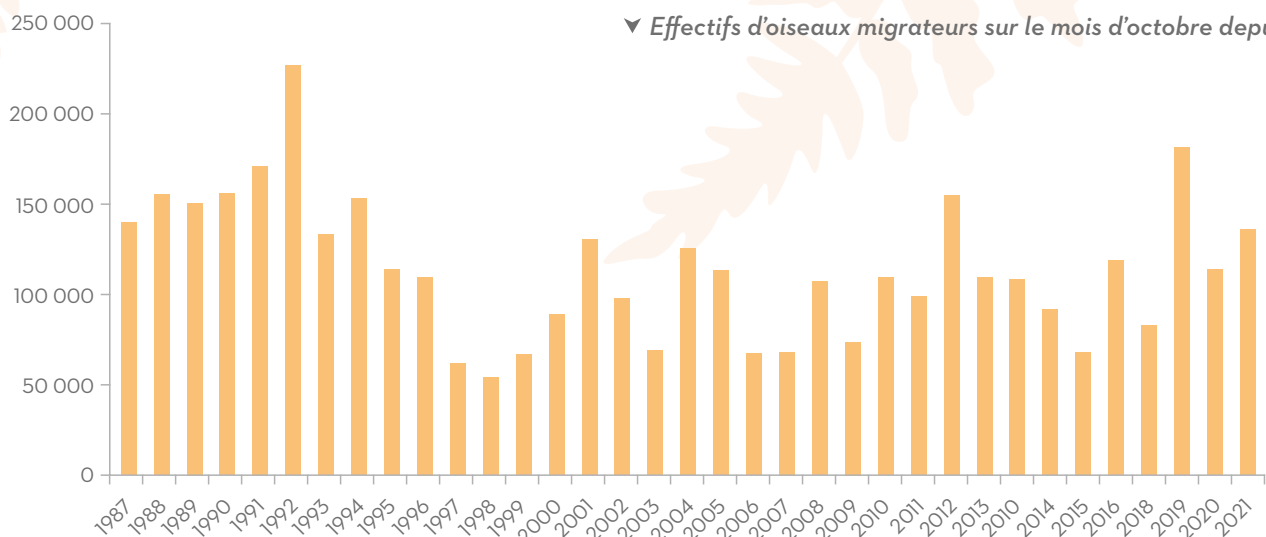
Milans en nombre et observations rares

Les rapaces sont passés en nombre avec un nouveau record pour le milan royal (1916 oiseaux ayant franchi le col cette année). Les effectifs dénombrés ces dernières années semblent confirmer la hausse du flux de migrateurs de cette espèce sur le site. Les effectifs de buse variable, d'épervier d'Europe et de faucon crécerelle sont eux aussi dans la moyenne haute en 2021.

Côté passereaux, les effectifs de pinson des arbres sont dans la moyenne (56 721 individus dénombrés), alors que ceux de pinson du Nord (5764 individus) et de tarin des aulnes (3614 individus) constituent respectivement les deuxième et quatrième plus gros totaux depuis 1984. À l'inverse, les alouettes des champs et linottes mélodieuses sont passées en faible quantité.

Enfin, dans les observations rares de 2021, on note le passage de deux cigognes noires, 59 grues cendrées, 1 balbuzard pêcheur, 1 chevalier gambette et d'une bécassine des marais.

Simon Arnaud



Effraie des clochers : bonnes nouvelles des nichoirs en 2021

Le bilan de la reproduction de l'effraie dans notre département est plutôt bon pour la saison écoulée, mais on recherche toujours des bénévoles pour suivre les nombreux nichoirs installés.

L'année 2020 ayant été compliquée pour les déplacements, très peu de visites de terrain ont pu être réalisées et seulement 35 jeunes ont été dénombrés dans nos nichoirs.

À l'inverse, 2021 fut riche en naissances, même si tous les sites n'ont pas pu être visités par manque de bénévoles : 85 jeunes ont été recensés en nichoirs et 25 hors nichoirs avec de belles surprises à la clé.

Les nichoirs installés en 2014 et 2013 dans les clochers de Marclopt et Salvizinet n'avaient à ce jour jamais été occupés ni même visités par l'espèce et c'est avec une certaine lassitude et sans grand espoir que chaque année nous allions ouvrir les boîtes.

Quelle ne fut pas ma surprise quand le 29 mai, Alain Magnin m'a appelé : « ça y est, elles y sont, le nichoir de Salvizinet est enfin occupé ! » Certes, il n'y avait que deux jeunes, mais quel plaisir !

De son côté Bernard Couronne m'annonçait le 12 mai la présence de 5 jeunes dans le clocher de Marclopt.

Côté agriculteurs, il y eut également de bonnes nouvelles : le 5 Juin à Précieux, 5 jeunes occupaient une grange où le nichoir avait été installé en 2015 ; le 20 Juin, à Chalain-le-Comtal, je découvrais pas moins de 7 jeunes dans le nichoir mis en place en 2015 également.



Jeune effraie dans un grenier à Sury-le-Comtal © Jean-Pierre Brunel



Poussins d'effraie dans un nichoir © Bertrand Tranchand

Privilégier le partenariat avec les particuliers et agriculteurs

L'effraie s'est aussi invitée chez les particuliers : à Grézieux-le-Fontental, un nichoir fabriqué en 2020 par un adhérent a été occupé dès ce printemps par un couple et leurs 3 jeunes.

Ces bonnes nouvelles donnent de l'espoir pour les années futures mais ne doivent pas masquer une réalité : seulement 62 nichoirs sur les 80 installés ont pu être visités cette année et seulement une seule fois pour la plupart...

Par manque de temps et de bénévoles, il n'est pas possible de faire un suivi rigoureux et constant, notamment pour les clochers, car les prises de rendez-vous avec les municipalités sont compliquées et doivent très souvent se faire aux heures de bureau.

Pourtant la dynamique est là. C'est pourquoi nous avons décidé avec Bertrand Tranchand, chargé d'études à la LPO Loire, qu'il serait plus intéressant et moins chronophage à l'avenir de privilégier le partenariat avec les particuliers ou agriculteurs qui souhaitent s'impliquer : une aide leur sera proposée pour la fabrication et l'installation des nichoirs mais ils assureront eux-mêmes le suivi de la reproduction et les enregistrements sur la base de données Faune Loire : faune-loire.org

À la fin 2021, 84 nichoirs sont installés dans le département et nous devons étoffer l'équipe de suivi. N'hésitez donc pas à prendre contact avec Bertrand Tranchand et moi-même pour nous proposer votre aide.

Jean-Pierre Brunel, coordinateur bénévole effraie

Comptage national de l'Observatoire Oiseaux des jardins les 29 et 30 janvier 2022

Chacun est invité à compter les oiseaux de son jardin et à noter ses observations sur le site de l'Observatoire. Pas besoin d'être un expert, il suffit de :

- choisir un créneau d'une heure, de préférence en fin de matinée ou début d'après-midi quand la température est un peu plus chaude et les oiseaux plus actifs,
- trouver un lieu d'observation : jardin, balcon, parc public...,
- compter et noter durant une heure tous les oiseaux vus dans le jardin (pour les reconnaître, des fiches sont disponibles sur le site de l'Observatoire),
- enfin, transmettre ses données sur : oiseauxdesjardins.fr



Gros-bec casse-noyaux © Dominique Bernard

C'est de saison : le butor étoilé



Le butor étoilé, as du camouflage dans les roselières © René Diez

Les observateurs de la nature que nous sommes usons parfois de beaucoup de discrétion pour parvenir à voir sans être vus. Nous nous cachons dans des affûts et essayons de nous confondre avec le milieu environnant. Certaines espèces que nous « traquons » font de même pour passer inaperçues et échapper à la fois à notre vigilance (presque sans faille) et à celle de leurs prédateurs.

Durant la période inter-nuptiale, un visiteur des plus discrets vient arpenter les zones humides des plaines du Forez et de Roanne. Un maître du camouflage, solitaire, silencieux, aux mouvements lents, capable de s'immobiliser à la moindre alerte, se dissimule parmi les roseaux. C'est le butor étoilé.

Arborant un plumage chamois clair moucheté de sombre, le butor acquiert une posture d'alerte singulière lorsqu'il est dérangé : l'oiseau se tenant bien droit, cou tendu et bec pointé vers le haut, disparaît pratiquement de la vue au milieu des tiges sèches de phragmites s'entremêlant plus ou moins verticalement. Car les grandes roselières sont le milieu de prédilection du butor étoilé. En hiver, il est régulier dans notre département sans être abondant. Sa découverte en bordure d'un étang peut être fortuite mais prêter une attention particulière aux zones végétalisées des berges augmente les probabilités de rencontre.

Aussi après avoir observé les canards d'un plan d'eau, examinez ses berges, le butor s'y cache peut-être.

Laurent Goujon

Livre : « Le Jardin Jungle arche de la biodiversité » de Dave Goulson, éd. du Rouergue, 23€

Cet amoureux de la vie parle avec humour de la façon dont « nous pouvons faire de nos jardins des espaces de survie de nombreuses espèces animales » auxquelles nous prêtons parfois peu d'attention. Il aborde beaucoup d'aspects sur nos savoir-faire : tenir compte de ce qui existe, s'aider des perce-oreilles, des papillons de nuit, des vers de terre, des fourmis... Il encourage la pratique du jardin sauvage avec des plantes en abondance pour attirer de nombreux insectes qui nourrissent les oiseaux et toute une faune diversifiée.

Il montre qu'il faut plutôt « faire avec » que croire que tout est mauvais et parle du problème des traitements chimiques qui détruisent la biodiversité : « Jardiner pour sauver la planète ».

Blandine Blanc



Le tarier des prés, petit protégé de nos prairies

Le tarier des prés a été l'une des espèces prioritaires de la stratégie faune 2021 du Conseil départemental de la Loire. Explications avec Emmanuel Véricel, Chargé de mission pour la LPO délégation de la Loire.

« La LPO DT Loire a mis en œuvre, dès l'automne 2020, un projet d'expérimentation de protection des nichées du tarier des prés dans les prairies de fauche ou des pâtures sur les territoires abritant encore ces oiseaux. Cette action se réalise, pour une année, en partenariat avec le Département de la Loire qui, en raison de la fragilité de l'espèce, a choisi de l'inscrire comme prioritaire dans sa stratégie 2021 en faveur de la faune... Petit passereau (12,5 cm - 18 gr), le Tarier des prés fréquente les prairies fauchées tardivement ou pâturées extensivement, en moyenne montagne ou en plaine alluviale. Visiteur d'été (avril - octobre) son nid est construit au sol bien dissimulé sous la végétation. Les œufs éclosent en juin et les poussins peuvent voler 15 - 20 jours plus tard. Les prairies permanentes du Haut-Pilat et des Monts du Forez constituent les derniers bastions de l'espèce dans la Loire... ».



Tarier des prés mâle, été 2021, sur l'un des sites suivis © Simon Arnaud



Pose d'une clôture, ferme du Campus AGRONOVA © Simon Arnaud

« Nous constatons ces dernières années un avancement des dates de fauches des prairies permanentes. Sur la base du volontariat des agriculteurs, nous leur proposons une mise en défens (pose de clôtures) ou un report de fauche sur une portion de la parcelle favorable à l'espèce, voire autour du nid préalablement repéré. Le matériel nécessaire est mis à disposition des agriculteurs pour protéger les nichées : piquets, isolateurs, fil électrique, filets électriques, batteries solaires... »

13 couples et un mâle chanteur

Faire accepter notre projet reste difficile auprès d'agriculteurs qui tiennent à conserver leur autonomie pour le fourrage. Sur une dizaine d'exploitants démarchés, cinq nous ont répondu favorablement...

Au total, nous confirmons l'installation de 13 couples et d'un mâle chanteur : il y a eu échec de reproduction pour 3 couples ; 5 couples ont nourri des poussins au nid (envol non confirmé) et 5 couples ont produit 13 jeunes volants avec 3 nichées d'au moins 2 jeunes, une nichée d'au moins 3 jeunes et une nichée de 4 jeunes...

Un succès pour le tarier des prés cette année : les agriculteurs volontaires (témoignages ci-dessous), touchés par la beauté de ce passereau en l'observant dans nos longues-vues, nous ont apporté un soutien majeur dans l'installation des mises en défens et le temps pluvieux a favorisé des fauches tardives. »

Propos recueillis par Danièle Moreau

Paroles d'agriculteurs volontaires

« La préservation des nichées de Tardiers des prés n'a pas été très contraignante avec une saison aussi humide. Pour l'année prochaine, nous sommes prêts à reconduire l'expérience et nous avons à présent une meilleure idée des secteurs fréquentés. En fonction de la pousse de l'herbe nous verrons si une mise en défens sera nécessaire ou non ».

« Les mises en défens n'ont pas représenté une grosse contrainte et nous avons pu faire pâturer nos bêtes fin juillet - début août dans la zone humide ce qui n'a pas impacté les nichées d'oiseaux ».

L'intervention d'un expert dans un refuge de la Loire

Sur le terrain au « *Lopin des coccinelles* » avec une animatrice de la LPO chargée d'accompagner et former les propriétaires de refuges à la protection de la biodiversité.

Mandatée par Saint-Étienne Métropole, la LPO Loire intervient auprès de particuliers ou d'associations propriétaires de refuge dans l'espace urbain et rural, afin de former aux bonnes pratiques en matière de protection de la Biodiversité.

C'est dans ce cadre que Virginie François, animatrice salariée et chargée des refuges particuliers et associatifs, s'est rendue à Saint-Martin-La-Plaine pour rencontrer les membres de l'association « *Le lopin des coccinelles* », nouvellement créée pour développer des jardins partagés.

Elle a recueilli l'histoire du lieu et les éléments du contexte naturel, a interrogé sur les projets à venir et les moyens à disposition, puis a commencé une observation minutieuse de la flore et la faune présentes et de ce qui a été récemment planté. Elle a identifié les points d'eau, la typologie du terrain, les zones d'ombre et d'ensoleillement et a commenté ses observations auprès des personnes présentes.



Virginie avec les membres du refuge « *Le lopin des coccinelles* » © Elsa Francès

Recenser et proposer des aménagements

Elle a recensé et expliqué la richesse de ce qui existait déjà : par exemple, elle a démontré la richesse d'un arbre mort, comment le disposer et le préserver, a détaillé les types d'insectes qui viendront s'y installer et se reproduire, a raconté comment la chauve-souris loge sous l'écorce et vient se nourrir...

Ensuite, elle a proposé des aménagements particuliers, adaptés au site : comment attirer les mésanges bleues et charbonnières qui mangeront les chenilles du potager, où laisser pousser les herbes hautes afin de ménager un parcours protégé pour les hérissons, comment installer une mare pour favoriser la reproduction du crapaud gourmand de limaces et d'escargots...

Déconstruire les idées reçues

Elle a expliqué aussi pourquoi il est indispensable d'installer un cycle de floraison le plus étendu possible grâce aux choix de plantations de fleurs, d'arbres et de haies. Elle a réhabilité le lierre qui est le dernier à fleurir dans l'année et permet aux pollinisateurs et aux oiseaux de se nourrir plus longtemps.

La connaissance du public était variable : certains avaient l'expérience des plantations potagères, jardins d'agrément ou compost (ce refuge se trouve en pleine campagne), mais le rôle de la faune semblait moins connu. Virginie a déconstruit quelques idées reçues et a mis en valeur les interactions bénéfiques entre la faune et la flore car, au-delà d'un recensement des espèces, il s'agissait d'expliquer le bon fonctionnement d'un écosystème avec ses dynamiques et permettre ainsi à chacun de devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité.



Analyse sur le terrain du contexte naturel du refuge © Elsa Francès

Suivi du grand-duc d'Europe dans le Rhône, saison 2020 - 2021

Ci-dessous, découvrez le résumé de la saison 2020 - 2021 rédigé par Sylvie Frachet.

« Malgré les restrictions liées à la situation sanitaire, 75 sites ont pu être contrôlés dont 61 occupés. La saison démarrait bien. Seule une vingtaine de bénévoles ont eu une dérogation au couvre-feu ce qui fait que tous les sites n'ont pas pu être suivis correctement pendant la reproduction.

Bénévoles autorisés et salariés ont pu suivre 42 couples cette saison (20 couples reproducteurs pour 22 couples non reproducteurs). Les 18 couples producteurs ont donné naissance à 35 jeunes.

Ces résultats sont très inférieurs à ceux d'avant crise (entre 25 et 31 couples reproducteurs pour 45 à 59 jeunes). La majorité des nichées ont eu 1 ou 2 jeunes, ce qui confirme la tendance des années antérieures. Dans le Rhône la plupart des sites sont suivis par des bénévoles.

Le fait de ne pas pouvoir se rencontrer a légèrement démobilisé les participants. Espérons que la saison prochaine reprendra un cours normal. »

On remarque que le nombre de passages n'a pas faibli (courbe en jaune). Essayons donc de faire aussi bien, voire mieux sur cette nouvelle saison. En espérant que de nouvelles mesures sanitaires ne viennent pas nous couper dans nos élans.

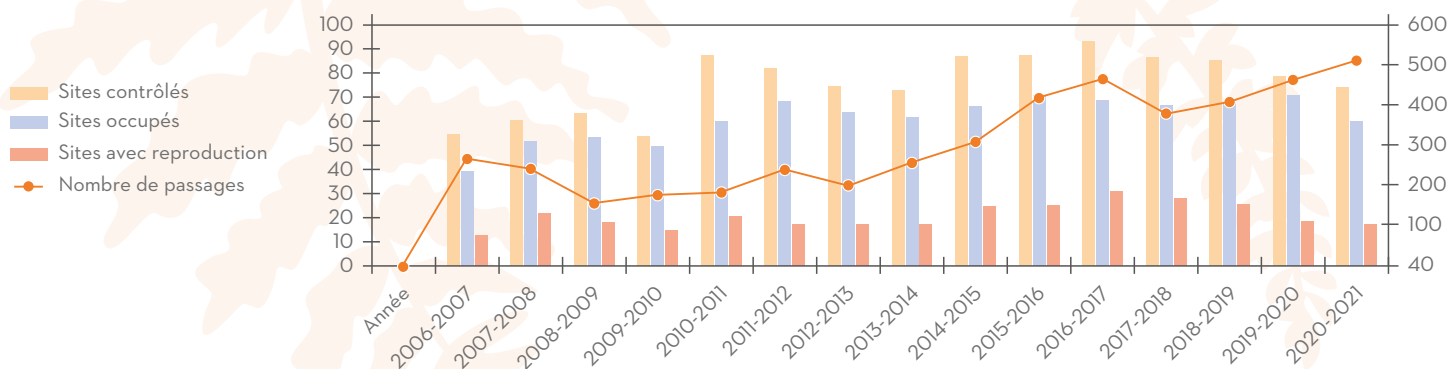
Par convention, la saison débute le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre. Nous sommes donc déjà dans la saison 2021 - 2022.

Cette saison sera marquée par le changement de référent, Sylvie et Bernard ayant quitté le département. J'en profite pour les remercier chaleureusement au nom de la LPO pour l'énergie qu'ils ont dépensée au cours de ces dernières années pour le suivi et la protection de cette espèce emblématique. J'ai donc l'honneur de reprendre le flambeau en essayant de faire aussi bien dans les années qui viennent, sachant pouvoir compter sur votre aide et votre bienveillance.

Le 7^{ème} colloque national grand-duc a eu lieu dans les Alpilles et a été essentiellement consacré aux régimes alimentaires (au pluriel tant ces régimes peuvent être variés en fonction des milieux) de ce super-prédateur. Environ quarante personnes venues de la France entière ont donc pu échanger durant ces trois jours. *Bubo bubo* a joué les timides samedi soir et nous n'avons eu droit qu'aux chants assez lointains de deux mâles. Une sortie dimanche matin nous a permis d'observer trois espèces méditerranéennes, la fauvette pitchou, la fauvette mélanocéphale (même si celle-ci peut être contactée dans le Rhône) et la pie-grièche méridionale.

Daniel Aubert, référent Grand-duc

▼ Reproduction grand-duc d'Europe, Rhône



Le faucon pèlerin dans le Rhône

L'année 2021 a de nouveau vu le faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, se reproduire dans le département du Rhône.

Fin 2020 et début 2021, les couples de faucons pèlerins connus étaient chacun en place sur leur lieu de reproduction. Mais début janvier 2021, une alerte tombe pour des travaux sur la tour métallique de Fourvière prévus début mai en pleine période de reproduction du couple en place. Après plusieurs jours de tractations, les travaux, décalés, pourront démarrer juste après l'envol des jeunes fauconneaux.

Sur Fourvière donc, les 4 jeunes se sont bien envolés malgré l'installation du chantier lors de l'envol des derniers juvéniles. Le 3 juin 2021, une belle image pleine d'émotion : 4 jeunes pèlerins et les 2 adultes ensemble posés sur le toit de la cathédrale Saint-Jean.

Du côté de l'est lyonnais, la reproduction est plus précoce de quelques jours. 2 jeunes se sont envolés rapidement et 1 mâle et 1 femelle, quatre jours plus tard. Mais l'un des juvéniles parti un peu trop vite n'a pas été revu par la suite.

À noter que sur ce site, pour des travaux non planifiés mais surveillés dans l'urgence, la femelle adulte en pleine couvaison dans sa cavité n'a pas été perturbée par ces aménagements bruyants 5 mètres sous elle. Une absence prolongée hors du nid aurait été fatale pour la nichée avec les températures fraîches du printemps.

Cette année la surprise inattendue est arrivée par la naissance de 3 fauconneaux pèlerins à la raffinerie de Feyzin. Après 9 ans d'échec, d'attente et le remplacement d'un nichoir déjà existant, l'animal le plus rapide du monde redonnait la vie sur ce site industriel avec l'envol réussi des 3 jeunes pèlerins.

Sur les autres sites du département, les couples connus de faucons pèlerins sont bien présents mais n'ont pas produit de jeunes à l'envol.



Les 4 jeunes de Fourvière © Pascal Galguen



Adulte sur la Basilique de Fourvière © Pascal Galguen

Au bilan, 2021 donne 11 naissances, dont un jeune disparu dès son envol.

Sur la tour Silex 2 de la Part-Dieu, à Lyon, un nichoir installé début juillet attendait son premier pèlerin. C'est chose faite depuis début novembre avec la première visite médiatisée d'un immature qui a visité les lieux. Ce nichoir, équipé d'une caméra dirigée vers YouTube, permet de suivre en continu les activités qui s'y déroulent.

Voici le lien vers le nichoir : <http://urlr.me/GrKL1>

L'année dernière et cette année, le COVID a fortement perturbé l'appel aux bénévoles et leur présence lors de la surveillance des envols des jeunes pèlerins.

Si vous désirez investir du temps ornithologique, n'hésitez pas à venir observer, surveiller et aider ce merveilleux rapace qui nous interpelle à chaque envol.

Fin d'été sur la colline de Fourvière

À la faveur d'une belle matinée, notre groupe « LPO Colline de Fourvière » accompagne une dizaine d'amateurs de vie sauvage, dont 4 enfants de 6 à 13 ans.

Depuis l'esplanade d'où l'on peut apercevoir le nichoir du faucon pèlerin (espèce suivie depuis 4 ans) sur le haut de la tour métallique, jusqu'à l'entrée du cimetière de Loyasse, nous explorons, écoutons, essayons d'apercevoir quelques passereaux, au comportement parfois espiègle, et de plus masqués par le feuillage épais !

Avec patience, ce sont plusieurs mésanges charbonnières et noires que l'on devine, ainsi que gobemouches noirs et plusieurs rougequeues noirs à l'approche du cimetière de Loyasse, zones plus minérales qu'ils semblent apprécier.

Les pics épeiches se laissent admirer sur les plus grands arbres et les pics-verts seulement entendre.

Au passage, Françoise, botaniste et fidèle du groupe, cible quelques espèces végétales invasives (renouée du Japon...), évoque le grand intérêt du lierre et l'importance des abeilles sauvages/solitaires, pour la pollinisation, gage d'une biodiversité de qualité.

C'est avec enthousiasme que des petites graines peuvent ainsi être semées pour élargir les consciences.

Marie-Agnès Consolo



Sortie du groupe local Colline de Fourvière © Marie-Claire Thivend

Une première expérience dans le Rhône



Stand carrefour © Denis Verchère

Dans le cadre de l'Opération de sensibilisation Carmila, la LPO AuRA a été invitée à tenir un stand et à réaliser des animations au centre commercial Les 7 Chemins à Vaulx-en-Velin, les 5 et 6 novembre.

L'occasion d'accueillir un public différent de celui que l'on rencontre habituellement, mais tout aussi intéressé par les oiseaux et ravi à l'idée de pouvoir identifier les oiseaux grâce au flyer distribué sur place.

Pendant que les parents se renseignaient sur la période de nourrissage des oiseaux, ce qu'ils pouvaient donner et comment les attirer, nos animatrices faisaient la joie des enfants : coloriage et surtout, fabrication de boules de graisse. Au menu : une pomme de pin, de la margarine et des graines de tournesol... Le tout pour récolter de grands sourires au moment de rejoindre les parents avec leur réalisation !

Ces deux jours ont permis de rendre la LPO plus visible, plus attractive mais aussi en capacité d'offrir des activités « grand public ». Plusieurs personnes ont souhaité recevoir la news-letter et avec moins de réticence qu'habituellement sur les stands.

Une expérience très réussie.

Ghislaine Nortier

Les journées du patrimoine à Saconay

Les 18 et 19 septembre 2021, ont eu lieu les journées du patrimoine au château de Saconay s'inscrivant dans un domaine remarquable :

- un vieux château, tel que dans notre imaginaire, flanqué de quatre belles tours fortifiées, une cour centrale, une entrée monumentale, habité depuis fort longtemps par la même famille qui le restaure petit à petit : chapelle, galerie, salons, toitures...,
- des dépendances ouvertes à tous vents et offrant des abris confortables aux faucons crécerelles, aux pigeons, aux chauves-souris et, il fut un temps, à la chouette effraie des clochers,
- un immense parc planté d'arbres exotiques centenaires par des aïeux voyageurs et au loin une belle forêt, avec de vieux arbres d'essences diverses de feuillus et de résineux.

Nous plantons la flamme LPO à l'entrée du château et installés sous le porche monumental, les visiteurs ne peuvent pas nous ignorer ! En fait, si, ils le peuvent, d'autant qu'ils sont venus visiter un château renommé, rarement ouvert ! Mais, attendant l'heure de la visite, certains s'arrêtent, souvent des enfants tout de même curieux de ce modeste stand et de l'affiche des oiseaux de leur jardin, des adhérents de la LPO de la Loire, des attristés qui ne voient plus d'oiseaux dans leur jardin, des membres d'une association qui lutte contre un ball-trap sur le plateau mornantais et quelques-uns qui demandent à faire la balade pour découvrir les oiseaux avec Jonathan.

Notre présence n'est pas vaine, mais s'inscrivant dans un contexte de visite d'un monument remarquable, elle n'attire pas beaucoup de visiteurs.

À quand les journées du patrimoine : biodiversité dans une forêt, au bord d'une mare, d'un ruisseau ou d'une haie ?

Christine Valex
Groupe local de Chamousset en Lyonnais



Château de Saconay © Gilbert Valex



Château de Saconay © Gilbert Valex

La forêt du col du Frêne

La LPO de la Savoie a acquis en 2018 une forêt sur le rebord oriental du massif des Bauges, commune de Saint-Pierre-d'Albigny en Savoie.

La forêt du col du Frêne, entre 920 et 1210 mètres d'altitude, présente une surface de 19 ha, en exposition sud.

Elle est composée majoritairement de feuillus (charme commun, chêne pubescent, érables champêtre, à feuilles d'obier, plane et sycomore, hêtre commun, frêne commun, tilleul à grandes feuilles, sorbier des oiseleurs, alisier blanc,...), de quelques conifères (épicéa commun, sapin pectiné, if commun). Les strates arbustive (amélanchier, buis, camérisier des Alpes,...) et herbacée (ancolie noirâtre, campanules, euphorbes, gentiane jaune, géraniums, gesses, hellébore fétide, laîches,...) sont diversifiées.

La faune est également riche en mammifères (blaireau, barbastelle d'Europe, cerf élaphe, chat forestier, écureuil roux, renard roux, lynx boréal,...) et en avifaune variée (aigle royal, bondrée apivore, circaète Jean-le-Blanc, grives, merles, mésanges, milan royal, pic épeiche...).

Incluse dans la ZNIEFF de type II-N°820007699 - Rebord méridional du massif des Bauges, la forêt jouit d'un climat d'influence océanique atténuée humide et froid.

Le massif des Bauges fait partie des Préalpes calcaires (ou massif subalpin). La géologie de la forêt est composée de formations calcaires de type kimméridgien à berriasien, de zones karstiques.

Au vu des diverses caractéristiques écologiques, la forêt est une hêtraie mésoxérophile à Hellébore fétide sur éboulis et colluvions grossiers (rendzine) - (Type de station n°16).

(Source : Le massif des Bauges - Types de stations et relations stations-production-Université Joseph Fourier (Grenoble)- Boissier Jean-Michel, Novembre 1996).

Les types de peuplements se répartissent comme suit, de l'amont vers l'aval :

Dans la partie supérieure, au milieu des lapiaz :

- Des arbres de faibles dimensions (hauteurs 8-10 mètres diamètre 10-5 cm) sur le rebord amont d'une falaise calcaire,
- Plus à l'intérieur de la forêt, un taillis de hêtre, charme, avec quelques gros arbres (hauteur 10-12 mètres, diamètre 20-25 cm).

Dans la plus grande partie, un mélange de taillis évoluant vers une futaie sur souche (hêtre, charme, érables) (hauteur 10-12 mètres, diamètre 15-20 cm).

Cette forêt recèle une diversité biologique intéressante qu'il convient de mettre en valeur, de pérenniser et de laisser en libre évolution, à rattacher au réseau FRENE*.

L'enjeu est essentiellement environnemental, écologique, naturaliste, et pédagogique.

Yann Breull

*FoRêts en Évolution Naturelle



Forêt du col du Frêne © Yann Breull

Une victoire du groupe Hirondelles et Martinets à St-Jean de Maurienne, au cœur du centre historique

Tout commence le 25 février 2020, lors d'une réunion du groupe Hirondelles et Martinets à Montméliant...

Jackie Simon, un représentant du groupe Maurienne, nous informe de la découverte d'un nombre important de cadavres de jeunes martinets noirs au sol au pied de La chapelle Notre-Dame (rue Saint-Ayrald) à Saint-Jean-de-Maurienne.

Une opération de sauvegarde est aussitôt déclenchée. S'ensuivent des échanges de courriers et de courriels. Puis, une première réunion le 13 juillet regroupe Romaric André, directeur des services techniques, Nathalie Varnier, nouvelle élue en charge de l'environnement et du suivi des gros chantiers, deux représentants du groupe Maurienne, Jackie Simon et Jonathan Clack, accompagnés de Nicole Girard et Bernard Goyeneche, référents du groupe Hirondelles et Martinets.

Il est décidé de réfléchir, au titre des mesures compensatoires, à la mise en place de nichoirs artificiels sur des bâtiments classés monuments historiques et fraîchement ravalés.

Suivra une réunion de chantier le 2 septembre en présence de l'architecte des monuments historiques, monsieur Chaix, qui arrête l'emplacement de 16 nichoirs scellés dans le mur en maçonnerie, sous le couronnement côté rue Saint-Ayrald (8 x 2 alignés) afin de permettre aux martinets noirs approche, accès, et tirant d'air suffisant.



Pendant les travaux © Nicole Girard



Après les travaux © Nicole Girard



Avant travaux © Nicole Girard

Quatre nichoirs excédentaires ont été installés provisoirement au sommet de l'échafaudage du bâtiment pour espérer une nidification cette année ou au moins des repérages pour l'an prochain.

À ce jour, quelques observations en fin d'après-midi n'ont pas indiqué d'occupation dans ces nichoirs temporaires, mais l'allongement de l'heure du couvre-feu va permettre de faire quelques visites plus tardives. Avec un peu de chance, les efforts de chacun pourraient être récompensés ?

Nous en avons profité pour rappeler notre demande d'intégrer une prescription particulière, dans le cadre d'une procédure de modification simple du PLU (le futur PLUi HD n'étant pas encore initié). Rappelons que l'intégration de cette prescription au PLU permettra l'insertion automatique au PLUi HD qui s'appliquera alors aux 14 communes de la 3CMA (Communauté de commune Cœur de Maurienne Arvan).

à l'heure actuelle, nous avons de bonnes raisons de penser que l'insertion de cette prescription est en bonne voie d'aboutir. Il nous reste à convaincre la municipalité de signer une convention de suivi avec la LPO.

Un exemple de l'efficacité d'un maillage du territoire par des référents et des groupes locaux.

Curiosités livresques

ZOOCITIES, Des Animaux Sauvages Dans La Ville
de Joëlle Zask, aux éditions Premier Parallèle
(Juin 2020, 228 pages et 18 pages de notes, 19 €).

Un livre destiné à toutes celles et tous ceux qui ont compris que la survie de la faune sauvage se fera en partie dans nos villes et qu'il est urgent de penser nos villes comme des organismes vivants, des écosystèmes et d'apprendre à cohabiter avec toutes les espèces vivantes.

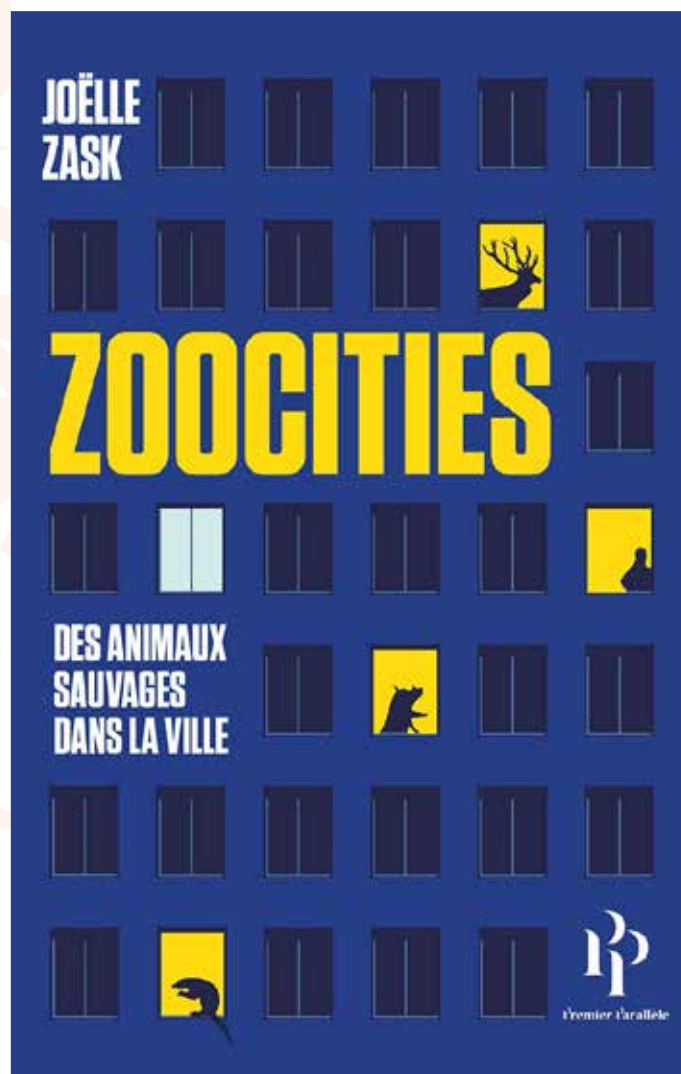
En France, les villes représentent 20% du territoire, soit une augmentation de 19% en 10 ans. En 2050, 70% des humains devraient vivre en ville. Les animaux sauvages s'y sont déjà installés et le confinement les a révélés aux distraits et aux indifférents suscitant crainte (la ville ne serait plus une forteresse), questionnement (faut-il repenser nos relations avec les autres espèces ?), ou émerveillement (le rêve d'une nouvelle arche de Noé).

La philosophe qui enseigne à l'université d'Aix Marseille n'en est pas à sa première enquête écologique : déjà en 2019, elle publiait *Quand la forêt brûle, penser la nouvelle catastrophe écologique* (éd. Premier Parallèle).

L'auteur, dans son dernier livre, poursuit son enquête philosophique sur les relations entre les Hommes et « la nature » où elle pose une hypothèse (possible, raisonnable) : « et si... » les animaux sauvages s'installaient dans nos villes, que nous le voulions ou non, « et si » les animaux sauvages s'adaptaient à ce nouvel environnement, « et si », donc, nous devons partager nos espaces de vie, « et si » nous devons coexister, vivre AVEC ? « Et si » cette cohabitation nous obligerait à redéfinir la nature comme une zone de rencontre, à interroger nos villes, leurs limites, leurs insuffisances, notre vivre ensemble, et donc notre démocratie ?

Nous sommes convoqués à un tour d'horizon mondial de ce qui réussit et ne réussit pas en matière de stratégie, comme par exemple la migration des saumons dans l'état de Washington, au centre d'Edimburgh ou de Tel Aviv conçus par l'urbaniste écossais Sir Patrick Geddes en passant par les girafes du Niger ou les hyènes de Harar en Ethiopie et bien d'autres lieux encore et à travers l'histoire du monde.

Joëlle Zask fait la démonstration de la nécessité et de l'urgence à transformer nos villes en une « cité multispéciste » qui sera inévitablement le lieu de l'alliance. Cette alliance devra passer par la concertation et l'implication des citoyens. Cette cité est une « cité évolutive » : rien n'y est fixe, ni définitif, c'est une « plongée dans un flux permanent »... où « chaque interaction provoque des changements ». Refaire connaissance, faire cité, « faire monde commun », comme aurait dit Baptiste Morizot, un autre philosophe (dans *Manières d'être vivant*, éd Acte Sud 2020).



Pour la philosophe, la cité du futur est donc notre nouveau défi !

Ce livre, très documenté, pourra soit se parcourir pour en saisir l'essentiel (grâce à un sommaire détaillé) soit s'approfondir et s'en aller plus loin encore grâce aux nombreuses références et à une imposante bibliographie. Il ne laissera personne indifférent parce qu'il questionne, à l'heure des grands bouleversements écologiques, donne des clés de compréhension et apporte des solutions, notre cadre de vie futur : la cité de l'alliance multispéciste.

Nicole Girard

Retour sur les Assises Territoriales



Retour sur les Assises Territoriales © LPO AuRA

Le 16 octobre 2021, nos adhérents étaient conviés aux Assises Territoriales de la LPO de la Savoie.

Après une matinée à l'extérieur, à la découverte de la biodiversité de la forêt du col du Frêne acquise par la LPO en 2019, les participants se sont rassemblés à Montmélian pour faire le bilan de l'année 2020 et élire les nouveaux membres du Conseil Territorial. 25 personnes étaient réunies.

Nous avons décidé de mettre en avant quatre sujets qui nous ont marqués l'année passée :

- une présentation de la forêt du col du Frêne, qui s'articulait à merveille avec la sortie du matin,
- un point sur le programme Refuges LPO, en plein développement sur le département,
- des nouvelles du partenariat LPO/STERF « Agissons pour la Biodiversité de la Maurienne »,
- le bilan du groupe Hirondelles et Martinets et son programme pour 2022,
- l'annonce d'un agenda des activités de la LPO de la Savoie, à sortir en version numérique et papier... Il devrait arriver pour les fêtes de fin d'année !

Quatre nouveaux bénévoles ont également été élus au Conseil Territorial savoyard, portant à 10 le nombre de ses membres. Il est dorénavant composé de :

- Dominique Secondi (président territorial)
- Thomas Bredel
- Daniel Carde
- Pierre Gotteland
- André Miquet
- Yann Breull
- Thomas Rosset
- Sébastien Marie
- Henri Zara
- Elise Monchein

Merci à tous pour votre présence. Rendez-vous en mars 2022 pour les prochaines Assises !

Séverine Michaud

La Ferme du Donjon : du maraîchage à la protection de la biodiversité

Alexandre Bryon est installé en GAEC avec Justin Giraud à la ferme du Donjon sur la commune de Drumettaz-Clarafond.

Préalablement, le cursus d'Alexandre n'avait rien d'agricole : sa vie professionnelle a commencé avec un BTS chauffage et climatisation. Quant à Justin, après une License, il s'est engagé pendant 10 ans dans la restauration collective.

L'envie germe de rejoindre le monde agricole, d'avoir une vie en symbiose avec les saisons et une nécessité d'être plus proche de la nature. Pour valider une reconversion, Alexandre entreprend la formation de 9 mois nécessaire pour décrocher un BPREA : un diplôme fondamental pour démarrer une activité agricole en son nom. C'est aussi la rencontre avec Justin Giraud. Les deux associés s'engagent dans une promesse commune de s'installer sur une même exploitation sur le territoire de la Savoie.

De manière à prendre de l'expérience, il s'engage comme ouvrier agricole pendant 7 mois. Originaire de Drumettaz, la mairie accueille favorablement son projet qui débouche sur l'installation commune d'Alexandre et Justin sur les terrains de la Ferme du Donjon.



Ferme du Donjon © Malorie Buccioli



Ferme du Donjon © Malorie Buccioli

Alexandre avait dans son idée première de fonder une exploitation avec des vaches laitières. Cependant, l'absence dans sa famille d'une personne qui aurait pu lui transmettre les ficelles du métier et le constat que l'exploitation laitière demande une présence constante le font renoncer. Le choix du maraîchage, en s'engageant en agriculture biologique, semblait donc être un choix cohérent avec les ressources de nos deux agriculteurs.

Leur projet s'est aussi concrétisé par une demande existante sur les 40 km environnant. En premier lieu, la fourniture d'une AMAP créée pour l'occasion, une vente directe à la ferme le vendredi, mais aussi l'approvisionnement d'une entreprise de restauration collective pour les surplus et gros volume : Leztroy installé en Chautagne. Cette entreprise fournit les cantines scolaires principalement, ainsi que les collectivités et les entreprises avec une charte d'approvisionnement en circuit court.

En ce qui concerne les cultures, quelques essais pour diversifier sont en place concernant les cacahuètes, patates douces et haricots rouges. Des rotations longues sur 5 ans sont mises en place afin d'éviter l'épuisement des sols et de permettre une diminution de la pression des maladies et ravageurs. En Hiver, le semis d'engrais vert est utilisé afin d'éviter de laisser les sols à nus. Un atelier nichoir a été organisé à la ferme et la création d'une mare de 10-15 mètres est en projet : la suite en 2022 !

Le pic mar en Savoie

Présent dans les chênaies et châtaigneraies à charme, les peupleraies anciennes ou parfois les boisements mixtes de moyenne altitude, le pic mar est difficile lorsqu'il s'agit de choisir son habitat.

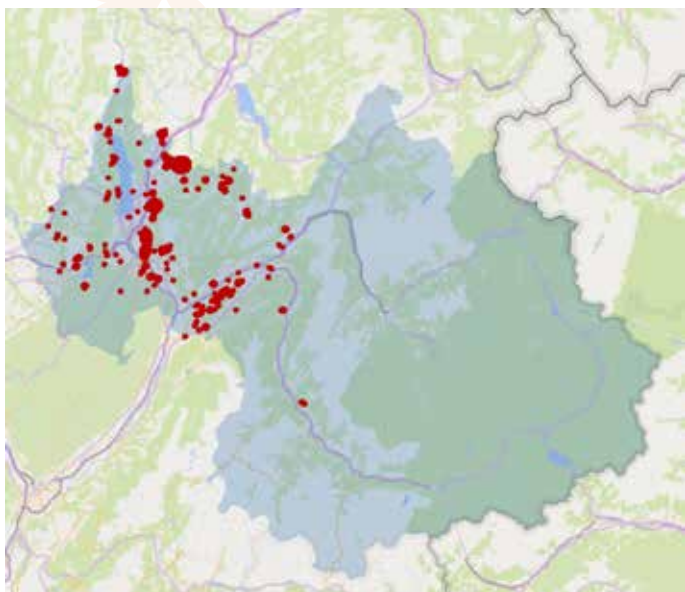
Plus petit que le pic épeiche, le bois mort sur pied et la présence de feuillus lui est indispensable car son bec plutôt faible ne lui permet pas de s'attaquer à du bois sain. Les pratiques de gestion forestières modernes et l'élimination du bois mort lui sont donc néfastes.

En Savoie, l'espèce est suivie bénévolement depuis quelques années. Objectif : évaluer le nombre de couples nicheurs et suivre l'état de populations au fil des années.

Où et quand voir le pic mar ?

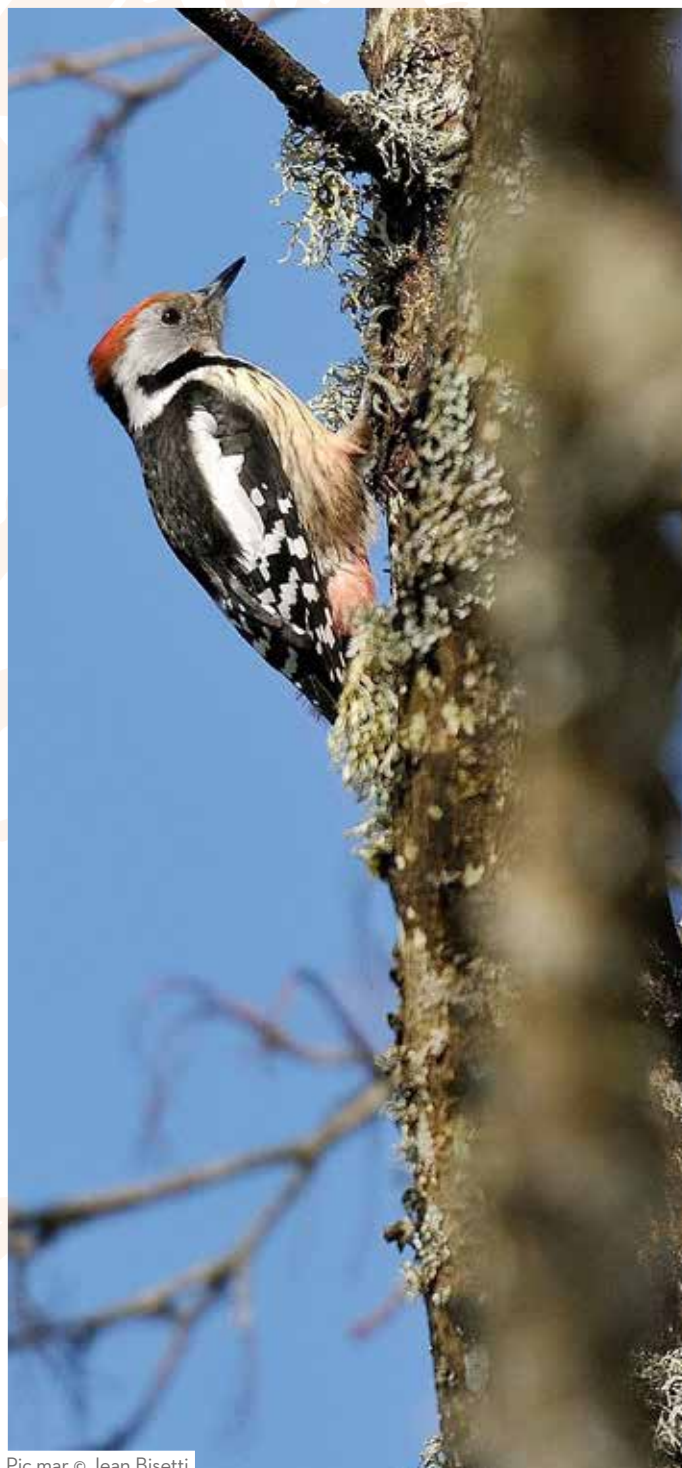
Depuis 2011, 608 données de pic mar ont été recueillies ; la grande majorité (538 données) sur la période 2017 - 2021.

L'espèce ne fréquentant pas les forêts d'altitude, il est normal de la retrouver à l'est du département, de l'avant-pays savoyard à la vallée de la Tarantaise, à l'exception des Bauges (sauf quelques rares données hivernales). Elle est absente des hauteurs, bien qu'elle puisse s'installer en vallée : deux données font notamment état d'une présence à Montvernier dans la vallée de la Maurienne.

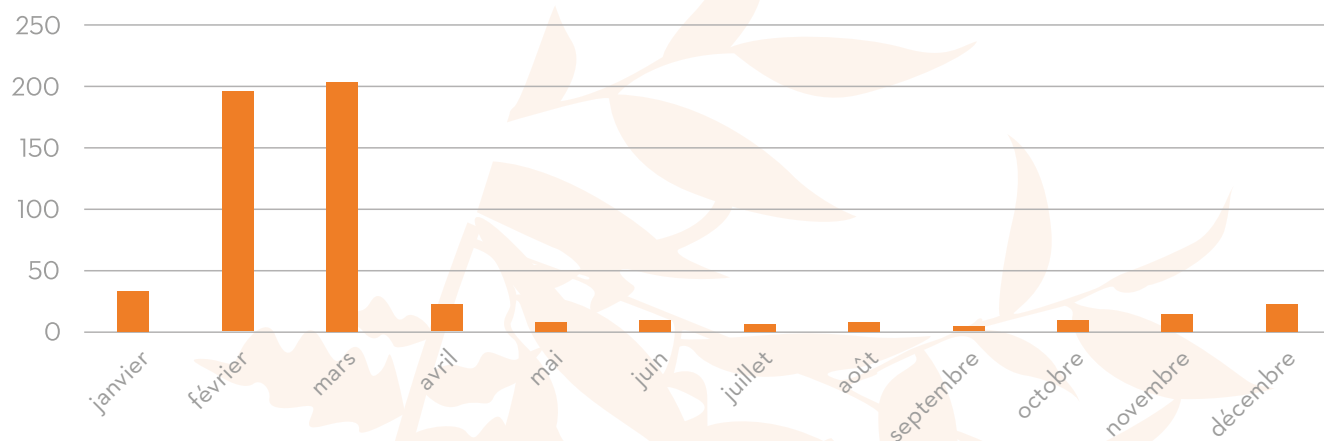


Observations de pics mars sur la période 2011 - 2021

C'est en début d'année qu'il faut sortir pour voir le pic mar : il est principalement actif entre février et mars. C'est la pleine période de la parade et là qu'il se fait le plus bruyant. Dès le mois d'avril, il retourne à sa discrétion habituelle pour se reproduire en toute intimité.



Pic mar © Jean Bisetti



Observations de pics mars par mois sur la période 2011 - 2020

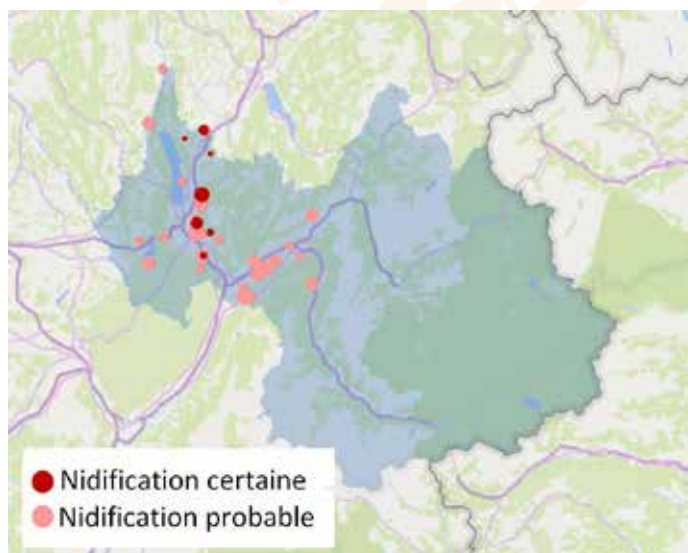
Les couples reproducteurs en Savoie

Les couples reproducteurs connus sont tous situés entre le lac du Bourget et les Bauges, de la Ravoire au sud à Albens au nord. Mais des indices de reproduction possible ont été trouvés dans d'autres zones, jusque dans la vallée de la Tarantaise : ne reste plus qu'à y confirmer la reproduction du pic mar !

Des prospections sont donc parfois organisées sur le département, dans l'aire de répartition de l'espèce, avec plus ou moins de succès : notre base de données fait état de 242 sites où le pic mar a été cherché en période de parade mais sans résultat !

Nul doute que le pic mar a encore beaucoup de secrets à livrer chez nous. Les recherches ciblées ne datant que de quelques années, il reste encore beaucoup à découvrir ! Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour prospecter, notamment en mars et en avril, à la recherche de nouveaux sites de nidification. Vous êtes intéressés par l'espèce et souhaitez-nous aider ? Vous avez vu un pic mar ? Contactez-nous à savoie@lpo.fr pour en savoir plus ; peut-être que des forêts, tout près de chez vous, l'abritent dans le plus grand des secrets...

Séverine Michaud, Jérémie Hahn



Répartition des couples nicheurs certains et probables sur la période 2011 - 2021



Pic mar © Jean Bisetti

Quelques activités à venir...

• Tous les mercredis

Observation des oiseaux du lac du Bourget

Découvrez les oiseaux du lac du Bourget lors de cette matinée dans un observatoire avec des bénévoles passionnés. Rendez-vous à 9h00 devant l'observatoire de Buttet au Bourget-du-Lac. Apportez jumelles et longue-vue.

Renseignements : Pascal Presson 06 03 22 68 35
pascal.presson@hotmail.fr ➤

• Dès début février jusqu'à la mi-mai

Suivi de la migration pré-nuptiale

Nous suivons attentivement le site de migration de Saint-Maurice-de-Rotherens, qui, en surplomb du Rhône, permet une observation ouest et sud-ouest. Participez aux comptages ! Apportez jumelles, longues-vues, chaises pliantes. Prévoyez des vêtements chauds. Les dates de comptage seront déterminées chaque semaine en fonction de la météo.

Renseignements : Pascal Presson 06 03 22 68 35
pascal.presson@hotmail.fr ➤

• Samedi 15 janvier

Comptage Wetlands

Le comptage Wetlands est un recensement international annuel de tous les oiseaux d'eau présents en zones humides. Le but : dénombrer les individus de chaque espèce selon les zones géographiques et observer l'évolution de ces populations d'années en années. Comptages sur le lac du Bourget et le long du Rhône. Apportez jumelles et longue-vue.

Renseignements et inscriptions : Thomas Roux
rouxthomas38@gmail.com ➤



Bouscarle de Cetti © Jean Bisetti



Chamois © Violaine Gouilloux

• Vendredi 04 et samedi 05 février

Prospections faucon pèlerin

Découvrez le faucon pèlerin, voltigeur des falaises, lors de ces demi-journées dédiées au suivi de reproduction de l'espèce :

- Vendredi 04 février après-midi dans l'avant pays savoyard
- Samedi 05 février matin dans la vallée de l'Isère (départ depuis Fréterive)

Lieux et heures de rendez-vous précisées à l'inscription. Apportez matériel optique et chaussures de marche.

Renseignements et inscriptions : Yves Jorand
yves.jorand@gmail.com ➤

• Samedi 12 février

Comptage au lac du Bourget

Chaque année, plusieurs comptages sont organisés au lac du Bourget afin de suivre les populations d'oiseaux d'eau. Les débutants sont les bienvenus pour aider et apprendre à recenser et reconnaître les oiseaux ! Lieux de rendez-vous à définir par secteurs. Apportez votre propre matériel optique (jumelles et longue-vue).

Renseignements et inscriptions : Thomas Roux
rouxthomas38@gmail.com ➤

Pour retrouver l'ensemble de nos activités,
rendez-vous sur savoie.lpo.fr ➤

Groupe Jeunes : comptage annuel des vautours

Suite à un appel de dernière minute, le Groupe Jeunes Délégation Haute-Savoie a apporté du renfort au comptage annuel des vautours, qui s'est tenu cette année, le 21 août. Stationnés sur le massif du Chablais, ils nous racontent cette journée à scruter les cieux !

Absents de la chaîne alpine depuis des décennies (à l'exception d'une petite colonie en Autriche), les vautours fauves ont peu à peu reconquis les Alpes depuis 2003, à partir des sites où ils ont été réintroduits (Baronnies, Vercors et Verdon). L'objectif du comptage annuel (ici, la 12^{ème} édition) est de connaître le niveau des effectifs et l'occupation des territoires. Le comptage est toujours effectué aux alentours du 20 août, durant la période du pic de fréquentation de l'espèce.

Les conditions d'observation au Col de Coux ont été très bonnes ce jour-là, avec le ciel quasi sans nuages. Le vent assez fort sur le col (le haut des sapins en mouvement) nous a forcé à nous abriter d'un mètre du côté suisse...

Nous avons bénéficié du renfort de dernière minute de René Adam et Christophe Charobert du groupe local Chablais. Et heureusement, puisque le passage des vautours fauves a été pratiquement continu entre 15h00 et 18h10 !

Le passage s'est fait principalement en direction sud entre 15h40 et 16h30 (de Hauts Forts / Pointe de Chavanette vers Tête de Bostan - Dents Blanches avec en cumulé 32 oiseaux).

Dès 16h30, les oiseaux ont volé majoritairement vers le nord (des Dents Blanches vers Hauts Forts / Pointe de Chavanette avec en cumulé 39 oiseaux) et un peu à l'ouest, (direction Roc d'Enfer, en cumulé 11 oiseaux).

Il y a eu aussi pas mal de groupes « tournants », prenant l'ascendance et parfois disparaissant dans le même secteur où ils étaient apparus : deux endroits privilégiés à l'est de la Pointe de Chavanette (sur la Suisse, groupes jusqu'à 23 individus) et autour de la Pointe de la Golette (groupes jusqu'à 17 individus).

Le nombre maximum de vautours fauves observés en même temps a été de 25 individus vers 18h10, dont 11 posés et 14 en vol autour de la Pointe de Chavanette. Aucun Vautour moine ni Gypaète barbu n'a été contacté, mais nous avons été survolés par un Grand corbeau vers 16h05.

Le moment le plus intense du comptage a été la découverte par René Adam du dortoir des vautours fauves à la Pointe de Chavanette, sur son versant sud (Suisse). Au maximum, 14 oiseaux ont été posés simultanément sur le dortoir ; les autres vautours semblent s'être posés autre part. Nous pensons donc qu'il pourrait y avoir d'autres dortoirs à proximité... affaire à suivre !

*Basia et Romain Crégut, Groupe Jeunes LPO 74
Séverine Michaud*



Vautour fauve © Jean Bisetti

Interview avec Marie-Noëlle Bastard, bénévole à la LPO délégation Haute-Savoie



Stand couleurs d'automne © Mireille Reignier

Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

J'ai vécu à la campagne, mais je n'ai pas beaucoup appris sur la nature dans mon entourage. C'est seulement dans les années 80 que je me suis intéressée aux oiseaux lors de séjours en Bretagne. Je n'étais pas assez disponible pour aller plus loin, mais j'avais acheté mon premier guide ornitho !

Comment es-tu arrivée à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

J'ai d'abord adhéré à la LPO avant de connaître ses activités. Je suis allée à quelques sorties dans les années 2000. Quand j'ai pris ma retraite, j'ai pu participer régulièrement aux sorties organisées par René Adam et aux réunions locales. La formation proposée par la LPO m'a apporté des connaissances de base qui m'ont permis de m'impliquer au Comité Territorial et dans le groupe Chablais. J'aime beaucoup aller à la rencontre du grand public et partager ce qui est devenu une passion.

Existe-t-il un animal sauvage ou une cause pour l'environnement qui t'importe particulièrement et pourquoi ?

La protection de la biodiversité de façon générale ! J'aime particulièrement le hérisson, les oiseaux communs qui visitent le jardin que je cultive et, par exemple, la puissance du chant du merle à la tombée de la nuit.

Une observation naturaliste qui t'a particulièrement marquée et que tu as envie de raconter...

Tôt un matin lorsque dans une campagne à la limite de la Bourgogne, beaucoup d'oiseaux, dont les courlis, passaient au-dessus de nos têtes en chantant. J'étais très surprise d'une

telle abondance, dans une campagne qui semblait très banale... Beaucoup d'émotion aussi à tenir dans ma main un tout petit oiseau, un roitelet triple-bandeau, lors d'un séjour à la station de baguage de Bretolet.

Un message pour les adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

Rejoindre la LPO c'est apprendre à connaître la nature dans laquelle nous évoluons. C'est bénéficier de la connaissance de spécialistes pour protéger la nature. C'est avoir des conseils pour participer au vaste réseau des « Refuges LPO ». C'est aussi rejoindre des milliers de personnes qui soutiennent la même cause : tous ensemble nous sommes plus forts pour obtenir la protection de notre environnement et de toutes les espèces vivantes qui l'habitent. Elles font la joie de notre quotidien et feront, je l'espère, l'émerveillement des générations futures.



Marie-Noëlle Bastard © LPO AuRA

*Propos recueillis par
Séverine Michaud*

2021 : l'année du Petit rhinolophe

Il y a des années où le hasard des découvertes de nouvelles colonies se concentre sur une espèce : 4 nouvelles colonies de Petit rhinolophe ont été découvertes cette année dans notre département et 1 en Savoie.

D'abord, notre Président (déjà à l'origine de la découverte de la première colonie) nous a signalé qu'un de ses amis, maraîcher, avait une colonie chez lui à Marcellaz-Albanais (13 adultes, dont certains avec jeune, recensés le 13 juillet).

Puis, nos voisins du CCO (Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris de Genève), nous ont signalé une colonie à Sciez, malheureusement disparue. Après des recherches au détecteur, c'est Jean-François Desmet qui l'a retrouvée à quelques dizaines de mètres de l'ancien gîte avec au moins 16 individus comptés le 25 juillet en sortie de gîte.

Également, un SOS chiros au sujet d'une chauve-souris blessée rapportée par un chat permet de découvrir, grâce au centre de soins du Tétràs libre qui a relayé l'information, une colonie de reproduction d'une 20^{aine} d'adultes avec jeunes dans la cave d'un couvent à La Roche-sur-Foron le 3 août.

Enfin, toujours suite à un appel SOS chiros, une colonie d'une 50^{aine} de petits rhinolophes a pu être découverte par Nicolas Degramont dans une vieille ferme en rénovation à Moye le 15 septembre. À l'inverse, le 12 août, un appel SOS chiros a permis de découvrir une autre colonie à Grésy-sur-Aix.

Au moment de la sortie de l'atlas des chiroptères de Rhône-Alpes en 2013, la Haute-Savoie ne comptait aucune colonie de reproduction pour cette espèce. Aujourd'hui, on en connaît 11 avec un effectif autour 330 individus.

Jean-Claude Louis



Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) © Thibault Goutin

Ces derniers mois, nous avons accueilli...



Vincent et Alyson © LPO AuRA

Vincent, qui est venu épauler Camille pour le suivi de la migration post-nuptiale au Défilé de l'Écluse à Chevrier. Depuis la mi-juillet et jusqu'à la mi-novembre, ils ont scruté le ciel à la recherche des oiseaux migrateurs. Un grand merci à nos deux spotteurs qui ont, ensemble, permis de faire vivre cette saison de migration exceptionnelle !

Alyson, qui intègre le pôle éducation à l'environnement afin de sensibiliser le grand public et les scolaires à la protection de notre environnement. Après un premier poste saisonnier l'année dernière sur les mêmes missions, elle nous rejoint cette fois-ci sur du long terme, ce qui nous permettra de développer d'avantage les animations sur le territoire !

Groupe herpétologique de Haute-Savoie : quel bilan pour l'année 2021 ?

Sites d'écrasements

Les nombreux sites d'écrasements sur le département sont suivis par différentes structures en lien avec le groupe. Les résultats de la saison sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les sites équipés partiellement ou totalement d'un système anti-écrasement (type passage à petite faune ou détournement des amphibiens) y sont indiqués en vert. Le retour d'informations pour le site de Cranves-Sales ne concerne que l'aménagement prévu cet automne.



Ramassage crapauds à Bogève © Sylvain Delepine

Site	Effectifs totaux	Effectif moyen 2015 - 2019	Espèces *
Bogève	982	1300	CC/GR/TA
Cruseilles	455	1000	CC/GR
Annecy-le-Vieux	Non suivi	Évolution particulière du site	CC/ST
Seyssel	Non suivi	Évolution particulière du site	GR/CC
Viry	298	450	GR/GA/CC/ST
Valleiry	15	Disparition du site	GR/CC/GA/ST/TCL/TA
Doussard (bout du lac)	Équipé	Env. 700	CC/GR
Glacières Évires	1233	1100	CC/GR/TA
Cranves-Sales	Construction d'un aménagement en cours		GR/CC/TP
Ésery	1140	750	CC

* CC: Crapaud commun, GR: Grenouille rousse, GA : Grenouille agile, TA: Triton alpestre, TCL: Triton crêté italien = Triton bourreau, TP : Triton palmé ; ST: Salamandre tachetée, GVI : Grenouille verte indéterminée

À noter que le site de Valleiry ne sera pas équipé de filets l'année prochaine ; la population d'amphibiens qui traversait semble avoir disparue... en 2022. Nous passerons donc à une surveillance du site sans équipement.

Il est essentiel pour l'ensemble des sites d'écrasement d'envisager une solution pérenne pour la traversée des amphibiens et le maintien de leur corridor de déplacement.



Passage à petite faune Cruseilles © LPO AuRA

Chantiers réalisés

De nombreux chantiers ont été planifiés/reportés (pour cause de confinement) en 2021. Mais quelques-uns ont pu être maintenus. À l'écriture de ces lignes en novembre 2021, nous espérons pouvoir réaliser quelques chantiers supplémentaires avant la fin de l'année !

Sites d'intervention (ou prévus) :

- Bois du Ban (ouverture de milieux, création de mares à Sonneur),
- Carrière de Bacchus (entretien de milieux ouverts),
- Jonzier-Épagny (entretien de milieux ouverts),
- Domaine de Guidou (entretien de milieux, plantation de haies),
- Exploitations agricoles (création de mares, plantation de haies...).

Amélioration des connaissances

La bonne nouvelle de l'année : une nouvelle station d'Alyte accoucheur a été découverte à Domancy ! Et la mauvaise : suite à sa découverte en 2020, la rainette verte n'a pas été retrouvée cette année...

Des prospections ont été menées pour améliorer les connaissances, notamment du sonneur à ventre jaune. Les prospections dans l'Albanais ont permis de découvrir de nouvelles stations ; celles déjà connues ont été contrôlées.

N'oublions pas les communes où l'herpétofaune est toujours inconnue :

- 5 communes avec 0 données reptiles : Burdignin, La Chapelle-Saint-Maurice, Chavannaz, Evian, Fessy.
- 4 communes avec 0 données amphibiens : Bonnevaux, Saint-Blaise, Saint-Eusèbe, Saint-Sigismond.

Si vous passez dans ces coins en 2022, n'hésitez pas à transmettre vos observations : même une donnée de lézard des murailles sera inédite !

Vous souhaitez vous investir dans le groupe Herpéto et donner un coup de pouce aux reptiles et amphibiens ? Contactez-nous à haute-savoie@lpo.fr

Baptiste Doutau, Séverine Michaud



Chantier nature © LPO AuRA

Communication et sensibilisation

Un peu plus d'une vingtaine de « SOS Serpents » ont été traités cette année. L'objectif est maintenant d'augmenter le nombre de bénévoles pouvant intervenir lorsque nous sommes sollicités par des particuliers pour un serpent dans leur jardin ou leur maison. La plaquette réalisée en 2020 est toujours diffusée.

Les sorties ont été difficiles en raison du contexte sanitaire... néanmoins, nous avons pu maintenir la Fête des mares aux marais de l'Etournel (1^{ère} sortie suite au déconfinement !), les animations sur les sites d'écrasement, les sorties dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles, la sensibilisation des scolaires... Les sorties portent davantage sur les amphibiens que sur les reptiles : nous espérons pouvoir corriger cela en 2022 !



Plaquette « SOS Serpents »

Enquête hirondelles : les premiers résultats 2021

Afin de mieux connaître l'état des populations haut-savoyardes d'Hirondelle de fenêtre, d'Hirondelle rustique et de Martinet noir, nous avons lancé depuis 2017 une grande enquête hirondelles avec pour objectif le recensement des nids sur le département.

Pourquoi compter les hirondelles ?

- Leurs effectifs sont en chute libre (- 40 % pour l'Hirondelle de fenêtre depuis les années 90 !),
- Les destructions de nids sont encore fréquentes bien qu'interdites : connaître leur localisation permettra d'empêcher toute action néfaste aux colonies.
- + Elles sont de très bons indicateurs biologiques : une colonie en bonne santé témoigne d'un secteur peu touché par les pesticides,
- + Faire connaître ces espèces au grand public permet à tous de s'impliquer pour leur protection.



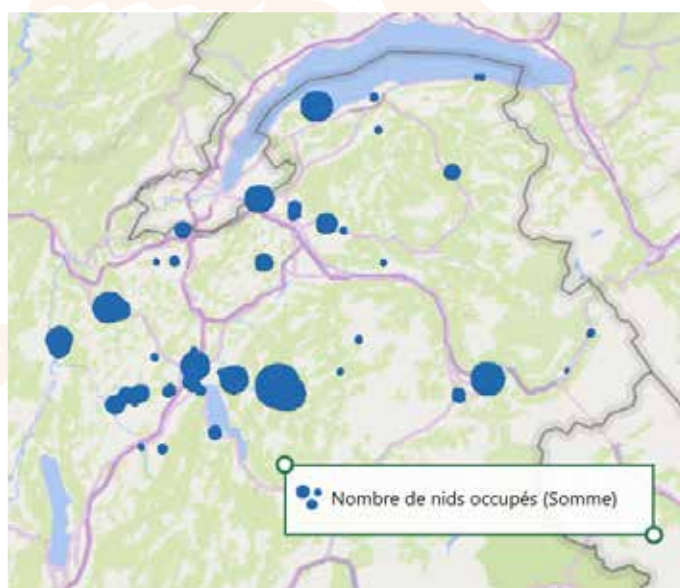
Hirondelle de fenêtre © Jean Bisetti

	L'hirondelle de fenêtre				
	2017	2018	2019	2020	2021
Individus comptabilisés	1905	3 269	3315	2638	2753
Nids découverts	552	482	922	678	932
Taille moyenne des colonies	6,8 couples	4,8 couples	6,6 couples	6,9 couples	13,3 couples

Résultats des comptages depuis 2017

Le nombre de données et d'individus comptés reste stable par rapport à l'année dernière. En revanche, le nombre de nids occupés fait un bond en avant : 932 au total !

Les colonies des Raches Bernardin (à Passy) et du centre d'Annemasse ont en effet été visitées cette année mais pas en 2020 : avec respectivement 51 et 44 nids occupés, elles font partie des colonies connues les plus importantes du département. À noter également la découverte d'une colonie dans le centre d'Excenevex : si des nids étaient auparavant renseignés par ci par là, une prospection plus poussée a permis de détecter 56 couples reproducteurs !



Taille des colonies d'hirondelle de fenêtres en 2021

L'hirondelle rustique

	2017	2018	2019	2020	2021
Individus comptabilisés	744	2 474	1900	2020	869
Nids découverts	216	308	332	276	259
Taille moyenne des colonies	3,1 couples	3,3 couples	5,4 couples	3,3 couples	5,8 couples

Résultats des comptages depuis 2017

Le nombre d'individus paraît être en chute libre par rapport à 2020... Pas de panique, cela est principalement dû à une sous-estimation des observateurs, qui ont d'ailleurs bien pris soin de préciser dans notre base de données qu'ils avaient estimé un minimum et non pas avancé un chiffre exact ! Le nombre de nid ne suit pas cette tendance et reste plutôt stable.

Quelques petites colonies sont recensées dans le massif du Chablais : une bonne nouvelle puisque nous y manquions de données depuis le début de l'enquête. Une belle colonie est également recensée dans une laiterie de Saint-Jorioz avec 34 nids occupés. Ce n'est qu'une demi-découverte car déjà recensée en 2020, bien que les données ne nous aient pas été envoyées à l'époque. Trois nouveaux sites sont également découverts sur la commune de Bonne, le premier avec 1 nid, le second 6 nids et le troisième 12 nids... avec 34 poussins !

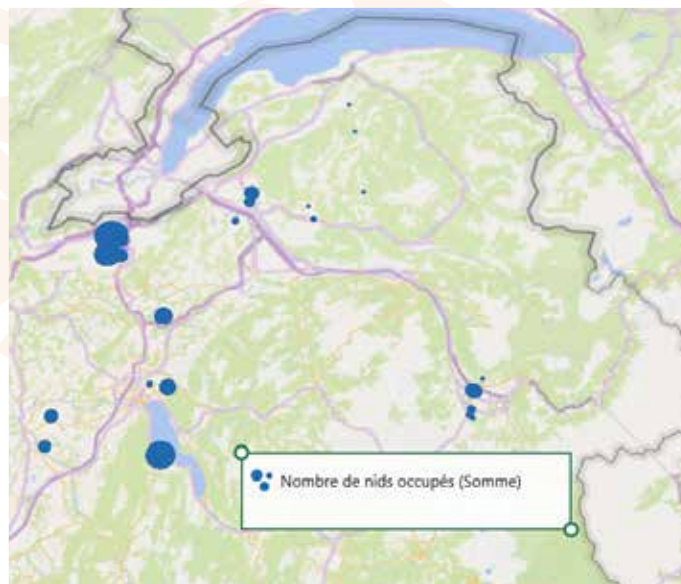
Destruction de nids : gardez l'œil ouvert !

L'implication de tous dans cette enquête ne permet pas seulement de recenser le nombre de nids d'hirondelles, mais également de sensibiliser le grand public à la protection de ces espèces menacées.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous alerter sur de possibles destructions de colonies, à raison : ces espèces sont strictement protégées. Toucher aux nids, y compris en dehors de la période de reproduction, est un délit puni par la loi. Destructions de bâtiments dans le cadre de projets immobiliers, ravalements de façade, résidents peu scrupuleux... Cette année encore, de nombreux cas nous ont été signalés, notamment à Annemasse, Cran-Gevrier, Abondance, Thonon, Seyssel, Passy, Le Grand-Bornand... Lorsqu'il n'est pas trop tard, nous intervenons pour éviter la destruction des nids. Si le mal est déjà fait, alors nous étudions la possibilité de poser des nichoirs artificiels en compensation.

Continuez à garder l'œil ouvert et n'hésitez pas à nous contacter au moindre doute !

Séverine Michaud



Taille des colonies d'hirondelle rustiques en 2021



Hirondelle rustique © Jean Bisetti

Agenda des prochaines sorties



Fuligule morillon © Jean Bisetti

• **Samedi 15 janvier**

Wetlands sur le Léman : comptez les oiseaux d'eau !

Renseignements : stephane.carr@gmx.com ➤

• **Dimanche 16 janvier**

Wetlands sur lac d'Annecy : comptez les oiseaux d'eau !

Inscriptions : christopherochaix@sfr.fr ➤

• **Dimanche 21 janvier**

Réunion mensuelle à Chavanod :

comment se portent les populations d'oiseaux ?

Inscriptions : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Samedi 5 février**

Journée Mondiale des Zones Humides :

découverte des oiseaux d'eau à Chens-sur-Léman

Renseignements : stephane.carr@gmx.com ➤

• **Dimanche 6 février**

Comptage des oiseaux d'eau sur le lac d'Annecy

Inscriptions : christopherochaix@sfr.fr ➤

• **Samedi 12 février**

Chantier à Viry : installation d'un dispositif anti-écrasement pour les amphibiens

Inscriptions : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Vendredi 18 février**

Réunion mensuelle : la fresque du climat

Inscriptions : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Samedi 25 février**

Chantier au bois du Ban en faveur de l'herpétofaune

Inscriptions : apollon74@apollon74.org ➤

• **Mercredi 02 mars**

Chantier éco-volontaire au Domaine de Guidou à Sciez

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Samedi 05 mars**

Chantier à Cruseilles : installation d'un dispositif anti-écrasement pour les amphibiens

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Lundi 07 mars**

Chantier entretien d'une prairie sèche à Jonzier-Epagny

Inscriptions : apollon74@apollon74.org ➤

• **Samedi 12 mars**

Chantier à Bogève : installation d'un dispositif anti-écrasement pour les amphibiens

Inscriptions : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Samedi 12 mars**

Sortie chouette aux étangs de Crosagny

Inscriptions : didier.besson@neuf.fr ➤

• **Samedi 19 mars**

Sortie herpétofaune aux Teppes de la Repentance (Viry)

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Samedi 26 mars**

Découverte de la nature par les 5 sens

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ➤

• **Samedi 26 mars**

Chantier à la carrière de Bacchus, Cernex

Renseignements : apollon74@apollon74.org ➤

• **Samedi 27 mars**

Semaine pour les alternatives aux pesticides :
une journée aux jardins de Lornay

Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ➤